

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et
totalement dévoué aux intérêts
de l'Église et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.
Publié par le Syndicat d'Ouvriers
Sociaux (Ltee)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIÉE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes
et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de
l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS	
Quotidiens	
Canada	\$5.00
Etats-Unis	\$7.00
Union Postale	\$10.00
Hebdomadaires	
Canada	\$1.50
Etats-Unis et Union Postale	\$2.50

MARDI, 25 FEVRIER 1935

DES LACUNES A COMBLER

En marge du récent congrès des institu-
tuteurs et des institutrices d'Ottawa.
— Les progrès accomplis. — Quelques
réformes à opérer pour en arriver au
système idéal. — Personne ne devrait
s'opposer à ces réformes.

A l'assemblée annuelle des institu-
tuteurs et des institutrices des écoles
bilingues d'Ottawa, M. Bénéteau, direc-
teur de l'enseignement du français en
Ontario, a déclaré, avec preuves à l'appui,
que, depuis 1927, c'est-à-dire depuis
l'adoption, par le gouvernement, des
conclusions du rapport Merchant-Scott-
Côté, — conclusions qui s'inspiraient du
bon sens pédagogique et qui, par consé-
quent, condamnaient le règlement XVII
— M. Bénéteau, disons-nous, a déclaré
que l'enseignement du français dans les
écoles bilingues de la province, a fait de
notables progrès. M. Karr a fait les
mêmes constatations à propos de l'en-
seignement de l'anglais.

Nous sommes tous d'accord sur ce
point. Le contraire serait inouï. En ef-
fet, d'après M. Bénéteau, le système
d'enseignement qui régnait avant 1927
était sur le point de faire banqueroute.
... tant le rendement était pauvre.
"Avant 1927, dit-il encore, des milliers
de petits Canadiens français quittaient
l'école chaque année avant d'avoir ap-
pris même à lire suffisamment bien pour
lire les journaux." Nous ne sommes pas
surpris de ce jugement catégorique
puisque M. Bénéteau sait mieux que
n'importe qui toutes les difficultés aux-
quelles il a eu à faire face lorsque, avant
1927, dans les comtés de Kent et d'Es-
sex, par exemple, il tentait vainement
d'obtenir de bons résultats d'écoles qui
devaient se conformer aux prescriptions
du règlement XVII.

Du moment que le règlement XVII
était mis à l'écart, des progrès devaient
se réaliser, puisque ce règlement était
un non-sens pédagogique, et qu'en plus
il avait été adopté dans le but d'osten-
der l'enseignement du français, de
rendre cet enseignement si difficile et si
insignifiant qu'il était appelé à dispa-
raître à brève échéance.

Que les progrès actuels ne doivent
pas nous éblouir au point de nous em-
pêcher de voir les améliorations qui
s'imposent. M. Bénéteau le constate lui-
même. Après avoir affirmé que M. Hep-
burn est très sympathique à l'égard de
nos problèmes scolaires, il dit: "D'après
les déclarations faites par l'honorable
Paul Leduc, qui s'intéresse tout particu-
lièrement à nos écoles, j'ai raison de
croire que certaines lacunes qui exist-
ent dans nos écoles seront comblées
dans un avenir prochain."

Ces lacunes sont de plusieurs genres.
A l'assemblée dont nous parlons, le R. P.
Joyal, O.M.I., directeur du secrétariat
de l'Association d'Education, associa-
tion qui a le droit de parler au nom de
tous les Canadiens français de la pro-
vince, a énuméré, en résumé, quelques-
unes de ces lacunes. Elles se trouvent
d'ailleurs, complètement exposées, dans
le mémoire élaboré par M. l'abbé Côté,
curé de Chelmsford, a présenté au der-
nier congrès des Canadiens français
d'Ontario et dont nous citons ici les
plus importantes: "Au cours primaire,
l'on commence l'enseignement de la
langue seconde dès la première année
de scolarité, et, dès le deuxième cours,
l'on y consacre certaines régions aus-
sant de temps qu'à l'enseignement de la
langue maternelle. — Il est déplorable
que nos élèves ne soient pas encore
partout pourvus de manuels français
autorisés pour l'étude de l'histoire, de
l'arithmétique et de la géographie. Sauf
à Ottawa, et en quelques autres centres
mieux organisés, où les commissions
scolaires en fournissent aux élèves, cet
enseignement ne se fait qu'à l'aide de
manuels anglais, au grand détriment
de l'éducation de notre jeunesse et de
son vocabulaire français. — Au cours
secondaire, la langue seconde ou an-
glaise supplante, décidément, dès le dé-
but, la langue maternelle. Aussi, toutes
les matières du cours y sont-elles en-
seignées uniquement en anglais, à l'excep-
tion, cela va sans dire, du français. Con-
séquence fatale, nos élèves qui sortent
de ces écoles, y compris ceux qui se pré-
parent à suivre les cours de notre Ecole
Normale, ne possèdent généralement
qu'une connaissance plutôt élémentaire
du français et de son vocabulaire. —
L'examen final du cours secondaire, dit
de l'immatriculation, était le même
que celui des High Schools publics, se
passe en anglais, excepté, en certains
cas, pour le latin et le grec, ainsi que
pour le français qui, théoriquement,
ouvre un cours plus avancé. — Les

cours secondaires ou High Schools sont
visités par des inspecteurs anglais uni-
lingues, qui ne sont pas en mesure d'y
donner une direction appropriée à l'en-
seignement du français inscrit au pro-
gramme officiel. La visite occasionnelle
du Directeur du français ne saurait être
aussi efficace que celle d'un inspecteur
attitré. — Plus de soixante écoles ou
classes où le français est enseigné ou
supposé l'être, d'après les recommanda-
tions du rapport de 1927, sont encore
sous la direction d'inspecteurs de lan-
gue anglaise qui ignorent le français.
On estime à plus de 6,000, sur un total
d'environ 40,000, le nombre de nos en-
fants dont les écoles ne sont pas ré-
gulièrement visitées par des inspecteurs
sachant suffisamment le français. — A
part un livre à l'usage des professeurs
pour l'enseignement de l'anglais aux
Canadiens français, édité en 1931, un
manuel de lecture française pour les
plus jeunes élèves, deux livres d'ortho-
graphie et deux recueils de morceaux
choisis pour le cours secondaire, nos
élèves et nos instituteurs n'ont à leur
usage que des manuels classés comme
médiocres par le rapport Merchant-
Scott-Côté. — "Il est urgent de faire le
choix de nouveaux manuels pour les
écoles fréquentées par les élèves de lan-
gue française", déclare ce rapport à la
page 30. — "La plupart des livres de
lecture anglaise et française ne sont pas
appropriés quant à leur fond et à leur
forme". Nonobstant ces graves et pres-
santes recommandations du rapport
Scott-Merchant-Côté, il nous manque
encore des manuels de grammaire et de
lecture française appropriés, des man-
uels de géographie et d'histoire auto-
risés, des manuels pour diriger les in-
stituteurs dans l'enseignement de la
grammaire française, de l'orthographe,
de la composition et de la littérature
françaises. Les mêmes lacunes, à cet
égard, existent au cours secondaire. On
ne saurait trop les déplorer, ces lacunes,
si l'on songe à l'influence extraordinaire
du manuel sur les instituteurs comme
sur les élèves. — Dans nombre d'écoles
mixtes, dont quelques-unes en majorité
françaises, l'on trouve des professeurs
de langue anglaise unilingues, incapables,
par conséquent, d'enseigner le
français. — Nous appuyant toujours sur
les recommandations du rapport Scott-
Merchant-Côté, marqué au coin du sim-
ple bon sens, nous regrettons que l'on
continue d'astreindre trop tôt nos élé-
ves aux mêmes programmes anglais que
ceux des écoles unilingues anglaises et
qu'on leur mette également trop tôt
entre les mains les manuels de ces mêmes
écoles. N'y aurait-il pas avantage
à leur fournir, selon le conseil du rap-
port Scott-Merchant-Côté, pages 30 et
31, des manuels de lecture où ils pour-
raient puiser des connaissances plus
appropriées en même temps qu'une étu-
de de l'anglais plus systématique. Ainsi
seraient-ils mieux préparés à suivre, au
temps voulu, des programmes plus élé-
vés."

Cette énumération, quoique longue,
est encore incomplète. Elle indique, ce-
pendant, que les lacunes dont parle M.
Bénéteau ne sont pas imaginaires. Dans
certaines écoles les enfants de langue
française ne peuvent pas fréquenter
des écoles bilingues; dans d'autres, bi-
lingues celles-là, l'enfant arrive de l'école
un peu ahuri; il doit apprendre ses le-
çons dans des manuels anglais qu'il ne
comprend pas; il a à résoudre des pro-
blèmes d'arithmétique, qui lui sont posés
en anglais et que les parents doivent
traduire en français afin qu'il en com-
prenne les données; enfin, s'il est avéré
que l'enseignement de l'anglais com-
mence trop tôt dans nos écoles, il est
évident que des réformes s'imposent.
Ces réformes, il est possible de les réali-
ser. Le gouvernement est bien disposé:
il veut tenir compte des vœux exprimés
par le dernier congrès des Franco-
Ontariens. Il suffit maintenant, comme
l'a si bien dit le R. P. Lamoureux, que les
opinions, les connaissances, et le dévouement
de ceux qui ont consacré leur vie
à la pédagogie soient acquis à l'oeuvre
de l'Association d'Education.

Charles GAUTHIER.

Retour d'une conférence

Avec quelque deux cents de nos amis
d'Estrie, j'ai applaudi une très belle
conférence sur le communisme, doctrine
de la négation de Dieu. Le R. P. G.
Sauvé, de l'Université, était à la tribune,
et l'on sait avec quelle chaleur et
quelle sûreté d'information il dispense
la bonne parole. Bien que touchant à
la pure philosophie par les choses, la
question, traitée dimanche soir devant
un auditoire populaire, nous parvenait
claire, forte et ardente. Il fallait, en
tout plaisir d'esprit, se laisser guider
par l'orateur dans le dédale de l'hérésie
monstre, et retrouver bientôt la saine
lumière par l'exposé de la vérité catho-
lique. En somme, c'était là une apolo-
gique urgente, dont la foule même a
besoin pour se préserver des erreurs qui
courent sous le manteau; erreurs, ajou-
ta une autre voix, qui rencontrent ail-
leurs, dans la presse dite non-sectaire,
des sympathies que soupçonnerait bien
peu de ses lecteurs. La conclusion —
pour ne dire que celle-là — c'est qu'il
ne peut y avoir de rapports de complai-
sance entre le blasphème communiste et la
pensée catholique. Et au lendemain
d'une conférence, faite sans publicité
extérieure (et il faut le regretter), il
convient d'invoquer tous ceux de nos lec-
teurs qu'inquiètent les progrès manifes-
tes de l'esprit communiste au Canada,
à conclure avec le cardinal Faulhaber,
bien placé comme Allemand et comme
prince de l'Eglise, pour juger du carac-
tère de cette doctrine de mort: "Devant
nos yeux, se joue une effroyable tragé-
die; la tentative par le bolchevisme rus-
se d'établir un Etat sans Dieu, un or-
dre sans les dix commandements, une civi-
lisation sans croyance à l'âme et à l'au-
delà, une économie sans propriété pri-
vée."

Les peuples qui font risette aux tristes
révères de Moscou y pensent-ils, eux
et leur hommes de gouvernement? Notre
temps est bien le plus sot des temps,
puisque'il prétend parler avec les
maîtres de la révolution. Le mal, est
que chacun s'il s'interroge: Suis-je
gardien de mon frère, n'ose pas aller
plus loin. La Russie bolcheviste
peut signer des traités de paix, sceller
des alliances économiques, elle n'en reste
pas moins le ferment de corruption. Il
semble que les catholiques devraient le
savoir et le faire entendre aux sœurs.

Malheureusement, les catholiques ont
l'âme légère... Ils savent que contre
leur Eglise les portes de l'enfer ne pré-
vaudront pas. Douce assurance, aux-
quels ils bornent trop souvent l'exercice
des devoirs. Comme si la foi ne com-
portait l'obligation de la défendre au
prix que de la diffuser. Aujourd'hui,
l'attaque sacrilège lancée par le com-
munisme contre toutes nos croyances
fera peut-être ce miracle attendu: la
levée en masse du monde catholique
contre l'hérésie qui veut tarir les sources
de la spiritualité. C'est l'heure, enfin,
de la science raisonnée de sa foi, l'heure
de l'apologétique, de la raison au ser-
vice de la vérité révélée. Je laisse à M.
Georges Goyau, de l'Académie française,
le soin d'en exprimer la nécessité par
l'exposé admirable que voici de la doc-
trine communiste:

"Pour la première fois dans l'histoire
de l'humanité pensante, on considère,
à Moscou, que le triomphe d'une classe so-
ciale sur toute la surface de la terre est
intimement lié, d'un bout à l'autre du
monde, au règne d'une conception phi-
losophique qui exclut Dieu, et le détruit.
Parce qu'on sera né ouvrier ou paysan,
on ne pourra, légalement, avoir une au-
tre philosophie que l'athéisme.

La pensée philosophique, ainsi con-
cue, devient serve du fait social: elle
n'est qu'une projection du matérialisme
historique dans le domaine de l'incon-
naissable; il n'y a plus de place pour
la liberté de la spéculation, plus de
place pour les intuitions du génie, plus
de place pour l'originalité des différents
esprits nationaux. L'universelle collec-
tive ouvrière et paysanne, subitement
élevée du manque de culture à la plus
audacieuse des dictatures intellectuelles,
serait, à jamais, l'esclave passive et la
dictatorialiste dépositaire d'un certain état
d'esprit, considéré comme l'inéluctable
orthodoxie d'une classe, de la classe dé-
sormais appelée à être la maîtresse du
monde; et pour chacun des membres
de cette classe, pour chacun de ces pré-
tendus souverains, le champ intellec-
tuel serait barricadé, les ailes de l'âme
seraient amputées; une sorte de rouleau
compresseur, sans cesse passant et re-
passant, nivellerait tous les ordres de
grandeur ou l'humanité, fille de la cul-
ture grecque et de la culture chrétienne,
trouverait une dignité et une saine joie
de vivre. En s'élevant dans tous les
pays contre un tel Moloch, l'Eglise ro-
maine veille sur la liberté de l'âme et
sur la liberté de l'esprit."

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

Avant Pâques?

Voici la dernière prophétie des journalis-
tes. Si le cœur vous en dit, vous pouvez
prêter l'oreille. La session se terminera avant
Pâques. Plus précisément, avant le ven-
dredi saint, le 19 avril. Maintenant, voici les
multiples raisons sur lesquelles on fonde la
prophétie: 10—les conservateurs et les libéraux
desirent également qu'on en finisse au plus
tôt; 20—les réformes de M. Bennett sont ap-
prouvées rapidement en Chambre; 30—on ne
s'attend pas à des projets de loi révolution-
naires; 40—le budget ne contiendra rien de
contentieux; 50—les crédits seront vite votés;
60—on ne modifiera pas, cette année, la
structure financière des C.N.R.; 70—vu l'élec-
tion prochaine, le parlement n'assurera pas
la responsabilité de modifier l'acte de l'Amé-
rique britannique du Nord. Tout cela se tient
évidemment. Quand les députés veulent ex-
pédier la besogne, il n'y en a pas comme eux
pour tout faire en vitesse. Or ils savent qu'il
y aura des élections générales cette année.
Toute autre préoccupation devient secondaire.
Il s'agit, pour chacun, d'aller dans son comté,
de compléter l'organisation régionale et de com-
mencer la campagne. A ces diverses raisons,
ajoutons celle-ci: Le gouvernement canadien
devra être représenté aux fêtes qui auront lieu,
à Londres, en l'honneur de George V. Il n'est
pas nécessaire que M. Bennett aille lui-même
en Angleterre. Il peut fort bien se faire rem-
placer par Sir Robert Borden ou Sir George
Perley. Mais d'autre part, si nous ne devons
pas avoir les élections en mai, rien ne reti-
endra le premier ministre. Ce ne sera qu'après
son retour que la bataille électorale aura lieu.
La question du voyage de M. Bennett en An-
gleterre n'est pas encore tranchée. Lorsqu'elle
le saura avec plus de certitude quand la session
prendra fin. Mais tout laisse entendre que
le Parlement sera prorogé pendant la semaine
sainte.

L. R.

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'Episcopat en deuil

LA PATRIE — S. Exc. Monseigneur Alfred-
Edouard Leblanc, évêque de Saint-Jean au
Nouveau-Brunswick, est décédé. Sa mort scelle
tout un chapitre de l'histoire académique, puis-
que sa vie avait été une œuvre de martyre, le
peuple du Grand-Dérangement, l'insigne con-
solation de l'Episcopat. Car, au pays d'Evan-
gelisme, le geste de Rome est l'éclat d'une ré-
habilitation définitive; il faisait mentir tant
de faux prophètes! Cinq ans plus tard,
Chatham paraisait avec Saint-Jean la gloire
chrétienne, à la nouvelle que son troisième évê-
que allait être le R. Père P.-A. Chassignon, C.J.M.
originaire de Grand-Etang. Fink donc la
monstrueuse légende de ce "peuple illettré",
parlant un incompréhensible jargon, incapable
de se donner des prêtres de son sang!

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

SUR LA COLLINE

BUREAU DE POSTE

En réponse à une question de M.
Braslet, député de Gaspé, le mini-
stre des Travaux publics, M. Stewart,
a répondu que le contrat de cons-
truction d'un bureau de poste à An-
nville, comté de Matane, a été ac-
corché à Sando F. Walters, pour la somme
de \$11,662.02. C'était le plus bas
soumissionnaire.

RUE WELLINGTON

Le gouvernement n'a aucun contr-
ôle sur l'emploi de main-d'œuvre
à la construction des immeubles mi-
nistériels, rue Wellington, Ottawa.
C'est la maison Ulric Bo' au, Ltée,
de Montréal, qui est en charge de
l'emploi. Ces détails ont été fournis
par le ministère du Travail, hier en
Chambre, en réponse aux questions
de M. E.-R. Chevrier, député
libéral d'Ottawa.

AGENT GENERAL

En réponse à une question de M.
Pouliot, le ministre des Chemins de
fer a répondu aux Communes, hier
que M. J.-E. Laforte, de Montréal,
est agent général pour la province
de Québec, au ministère de la Colo-
nisation du C.N.R. M. Pouliot vou-
lait savoir le salaire attaché à la
fonction, le ministre dit que l'adminis-
tration du C.N.R. considère
que cette question n'est pas de l'in-
térêt public.

LES RAPPORTS

En réponse à une question de M.
F.-W. Perron, député de Wright au
Nouveau-Brunswick, le gouverne-
ment a répondu, hier, que depuis le début
de la session, 37 rapports anglais ont
été déposés en Chambre Basse, dont
29 imprimés, et trois rapports bilin-
gues ont aussi été déposés.

L'ASSISTANCE-
CHOMAGE

A la fin de décembre, 1,182,123
personnes au Canada recevaient de
l'assistance-chômage, suivant un
rapport déposé hier aux Communes,
par le secrétaire d'Etat, l'honorable
C.-H. Cahane.

De ce nombre, 360,000 se trou-
vaient en Ontario, 327,000 dans Qué-
bec, 261,700 en Saskatchewan, 83,540
en Colombie anglaise, 63,870 au Ma-
nitoaba, 33,576 en Alberta, 24,547 en
Nouvelle-Ecosse, 9,900 au Nouveau-
Brunswick et 3,792 dans l'île du
Prince Edouard.

LES COLONS

Les colons qui exploitent des ter-
res suivant un contrat avec le di-
recteur de l'établissement du soldat
peuvent se prévaloir des avantages
de la loi des concordats agricoles,
suivant le ministre du Travail Gor-
don. La question fut soulevée hier
aux Communes par H. A. Spencer,
du groupe des Travaux-Unis, de Battle
River. M. Spencer expliqua que 5,793
civils ont acheté des terres de la
Commission de l'établissement du
soldat, dont 2,077 sont les "colons
de la famille britannique."

LES BERETS

M. J.-L. Baribeau, conservateur de
Champlain, n'a pu savoir la quanti-
té de berets importés au Canada de
septembre 1934 à février 1935. A sa
question, le secrétaire d'Etat a ré-
pondu, hier, que les rapports de la
Statistique ne portent pas sur les
berets en particulier.

LE LIN

Suivant un rapport déposé hier
aux Communes, le Canada a produit
910,400 boisseaux de lin, dont 542,000
ont été produits en Saskatchewan.
wan. Les importations des pays
étrangers, l'an dernier, ont été de
789,367 boisseaux, sur lesquels on a
perçu en redevances douanières la
somme de \$78,932.

L'EMIGRATION

En réponse à une question de M.
A. E. MacLean, l'honorable W. A.
Gordon, ministre du Travail, a ré-
pondu hier aux Communes, qu'il ne
disposait pas de renseignements dé-
montrant que des Canadiens ont é-
migré aux Etats-Unis ou dans d'au-
tres pays, de 1931 à 1934. Il fail-
drait un nombre personnel sur-
nommé pour tenir de registres de
l'émigration.

M. Gordon donne cependant un
tableau des Canadiens qui sont re-
venus d'être domiciliés au Canada,
durant cette période. Le voici:
1930-31 30,299
1931

ON PARLERA DE COLONISATION CETTE SEMAINE

2 actions, La Cie d'Attractions,
Limitée, valeur au pair 200.00
Moblier de bureau suivant:
3 chaises, 1 pupitre, 1 filière,
le tout évalué à 75.00

Je vendrai à l'encan l'actif ci-dessus à mon bureau,
samedi, le 2 mars 1935, à onze heures de l'avant-midi
Pour plus de détails, s'adresser à

LUCIEN MASSE, C.P.A., Syndic,
136, rue Beaubien, H. 204

Pour plus de détails, s'adresser à
LUCIEN MASSE, C.P.A., Syndic,
129, rue Principale, Hull, Qué.

Nouvelles de "La Presse"
Comédie: "CEILING WAX"
Caricatures: "Lazy Bones"
Film instructif:
"Stranger than Fiction"

LE PARLEMENT AURAIT DROIT DE LÉGIFFÉRER

Le comité de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. La juridiction des provinces.

W. S. EDWARDS

Sur les questions de portée nationale, le Parlement devrait avoir droit de légiférer et, si la législation est mise en doute par une province quelconque, elle pourrait être portée devant les tribunaux qui rendraient une décision en la matière. Tel est l'avis de M. W. S. Edwards, sous-ministre de la Justice, qui exprime aujourd'hui au comité parlementaire de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Or, le fédéral exerce déjà sa juridiction sur les affaires d'intérêt national et laisse aux provinces les questions qui surgissent dans leurs limites, dit M. Edwards. Il est vrai que les provinces ont le pouvoir de modifier la constitution de notre pays. C'est le Canada qui a voulu conférer ce droit. Toute modification devrait d'abord être décidée à Ottawa. Londres agira ensuite.

M. Edwards ne voit pas que le droit que la souveraineté du Canada soit obtenue par le fait que le Parlement anglais a le pouvoir de modifier la constitution de notre pays. C'est le Canada qui a voulu conférer ce droit. Toute modification devrait d'abord être décidée à Ottawa. Londres agira ensuite.

Le sous-ministre croit que le comité aurait à faire une longue étude des opinions et de la situation dans les provinces avant de modifier la constitution.

Il suggère qu'on pourrait apporter une modification par les deux-tiers des électeurs du Canada ou par un vote majoritaire dans les provinces.

A L'ETUDE

Le comité parlementaire spécial qui s'occupe des amendements à la constitution s'est réuni aujourd'hui. Le député E. W. Turnbull, conservateur de Regina, président, M. Edwards fut le premier témoin.

La résolution à l'étude dit que le comité devra étudier les moyens de modifier la constitution de façon à ce que tout en sauvegardant les droits des races et des religions en minorité, et l'autonomie des provinces, le gouvernement fédéral ait pouvoir plus vastes pour traiter des problèmes économiques urgents, d'intérêt national. M. Edwards croit que la constitution contient déjà ces pouvoirs.

Depuis l'établissement de la Confédération, le Dominion et les provinces ont suivi le principe que tout ce qui n'était pas essentiellement provincial relevait du fédéral. Tout ce qui se rapporte au bon ordre, à la paix et au bon gouvernement, est du ressort du Dominion.

M. BOURASSA

M. Henri Bourassa, indépendant de Labelle, pense qu'on peut abuser de ce principe et qu'on peut outrepasser les droits du bon ordre et de la paix et du bon gouvernement.

M. Edwards précise que le Parlement n'aurait pas ainsi sans consulter d'abord les provinces.

"Ne devrât pas agir ou n'agirait pas, interviendrait M. Bourassa.

"N'aurait pas", répète le témoin.

M. Edwards croit que le Conseil Privé devrait continuer à agir comme dernière instance d'appel en cas de conflit entre le fédéral et les provinces. Les tribunaux peuvent toujours établir si une question est d'intérêt national.

Le Dr D. J. Cowan, conservateur de Port-Arthur, n'est pas en faveur de laisser aux tribunaux décider de questions économiques ou politiques. M. Edwards dit qu'il déciderait sur des questions de faits, au point de vue légal. Le Conseil Privé, par exemple, interpréterait l'acte de l'Amérique Britannique du Nord à la lumière de la situation actuelle et non pas dans les conditions de 1867.

Le président Turnbull croit que la question de transport, même par camions, devrait être entièrement du ressort fédéral.

M. J. Woodworth, chef de la C.C.P. demande à M. Edwards comment on pourrait modifier la constitution. M. Edwards explique que le comité devrait faire une étude soignée des conditions et des opinions dans les provinces. On aurait ensuite recours au vote, tel qu'expliqué ci-haut.

Le comité a ajourné et se réunira de nouveau sur convocation du président.

LES PLOIDYERS LA DEMANDE DE CHEVAUX ET DE BESTAUX

Un rapport du ministre d'agriculture d'Ontario dit que cette demande augmente.

LES PRIX

(Presse canadienne)

TORONTO, 26 — Les témoignages dans l'enquête, par une commission royale, présidée par le juge D. Ross, sur les affaires de l'ancienne commission des liqueurs d'Ontario, ont été complétés aujourd'hui, et les avocats feront leurs plaidoyers jeudi. L'enquête est commencée en novembre dernier et fut ajournée au 11 janvier. Il y eut ensuite plusieurs ajournements et l'enquête fut reprise hier.

L'ORGANISATION DE LA BANQUE VA SON TRAIN

La Banque d'Etat commencera ses opérations d'ici quelques semaines.

LES BILLET

La Banque du Canada commencera ses opérations dans une couple de semaines, a déclaré ce matin au représentant du "Droit" M. Graham F. Towers, gouverneur de la Banque. Jusqu'ici, le personnel de la Banque s'est occupé surtout des affaires de routine.

Tout d'abord, il fallait compléter le personnel du bureau-chef, à Ottawa puis celui des succursales à Montréal et à Toronto.

Il y avait ensuite à s'occuper de l'impression des billets de la banque.

Enfin, il reste encore quelques travaux préliminaires à accomplir. Le tout sera complété dans une couple de semaines et le gouverneur croit bien que la Banque pourra alors commencer ses opérations en vertu de la loi votée par le parlement fédéral l'an dernier.

LES POUVOIRS ETENDUS

PAS DE FUSION NI DE REORGANISATION

Ce bill qui était attendu depuis longtemps dans les milieux de la police a été, dès sa déposition en Chambre, le point de mire de plusieurs questions de l'opposition. Est-ce que ce projet de loi implique une réorganisation de la police? de demander l'ancien procureur général Price, "Pas du tout", d'assurer M. Robb. "Ou n'est-ce pas plutôt une amalgamation de la police provinciale avec la police montée et les diverses polices municipales?"

"Pas le moins du monde", d'expliquer le député de Toronto-Bellwoods. "Je crains que mes amis de l'autre côté de la Chambre comprennent mal mon projet de loi. Nous ne fusionnerons ni n'amalgamerons la police provinciale avec aucun autre corps policier, mais, en cas de besoin, la loi permettra d'obtenir la coopération plus complète de la police municipale. Pour ce qui est de la police montée, je comprends que ce parlement n'a aucune juridiction sur elle, mais quelle nous devons volontiers main forte quand la nécessité s'en présente."

LOI UNIFORME DES ASSURANCES

Le bill des assurances présenté par le procureur général Robb, a pour but de donner à la loi provinciale une déclaration d'uniformité dans la législation des assurances dans tout le pays. "Le projet de loi que je soumis, est exactement le même que celui qui a été soumis il y a quelque temps en Saskatchewan" et la semaine dernière au Manitoba, c'est à la commission interprovinciale, tenue et été, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, que nous nous sommes entendus sur cette uniformisation."

AVOCATS NON PRATIQUANTS, JUGES DE PAIX

En vertu d'un bill soumis encore par M. Robb, les avocats non pratiquants pourront devenir juges de paix. La loi dispensera à l'avenir les futurs juges de paix de la qualification juridique ou mobilière de \$1200.

La présentation du bill sur les juges de paix a amené la réflexion suivante de M. Price: "Mais je ne crois pas qu'il reste de juges de paix dans tout l'Ontario."

"Mais nous en avons 350", de répondre en souriant le procureur général actuel.

Les autres bills de M. Robb, amendent la loi du cheptel, celle des cours de division et de comté, puis la loi de l'adoption. Cette dernière législation sera amendée sur un point fort important. Il sera permis à l'ancien ou parent qui adoptent un enfant d'être changé non seulement le nom, mais encore le prénom.

LA BOISSON DANS LE NORD

Le ministre des terres et forêts, l'hon. Peter Heenan, a mis sur la table le premier bill de la session. Ce projet de loi fait disparaître toutes les restrictions au sujet de la vente de la boisson dans les terres provinciales. Dans le passé une personne qui se trouvait dans ces endroits n'avait pas permission d'avoir plus d'une pinte de spiritueux et de neuf pintes de bière.

LE CANAL TRENT

M. Mulock, député libéral de York-Nord, pose plusieurs questions au gouvernement au sujet de l'administration des emplois salariés, revenus, loyers des propriétés, réparations, etc., du canal Trent.

M. Power, député libéral de Québec-Sud, veut savoir le nombre des employés et leurs salaires, durant les années financières de 1929-1930 et 1930-1931, de la Fabrique des cartouches situés sur les glaces de la citadelle de Québec.

A propos de la falsification du beurre au pays

On agit de plus en plus la question de la falsification du beurre. M. Bédard, député conservateur de l'Ontario, pose les deux questions suivantes au gouvernement:

1. — Durant chaque année, depuis et y compris 1930, quel est, par province, le nombre d'échantillons de beurre que les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture fédérale ont soumis à l'analyse pour découvrir l'adultération?

2. — Parmi ces échantillons soumis à l'analyse, combien avaient été adultérés?

3. — Combien de sociétés s'occupent de falsification pour la première fois pour des infractions à la loi de l'industrie laitière?

En appel

TORONTO, 26 — La maison de courtage F. O'Hara & Co. de Toronto, a interjeté appel d'un jugement du juge A.-C. Kingston, obligeant la compagnie à payer à J.-A. Allen, syndic des biens de L.-S. Clarke, courtier de North Bay et de Sudbury, des dommages pour vente de certaines actions que F. O'Hara & Co. dit-on, détenait pour des clients de L.-S. Clarke. W.-N. Tilley, C.R., qui occupe pour la compagnie de Toronto, dit que Clarke avait des bureaux à North Bay et à Sudbury et se disait correspondant de F. O'Hara & Co.

LES PLOIDYERS LA DEMANDE DE CHEVAUX ET DE BESTAUX

Un rapport du ministre d'agriculture d'Ontario dit que cette demande augmente.

LES PRIX

(Presse canadienne)

TORONTO, 26 — La demande de chevaux et de bestiaux de toutes sortes augmente dans la plupart des régions de la province, dit le rapport hebdomadaire du ministère d'agriculture d'Ontario, publié aujourd'hui. Dans le comté d'Ontario, les prix payés sont les plus élevés depuis trois ans, et il y a une grande demande de chevaux d'environ \$125. Dans le comté de Peterborough, on demande des bœufs pur sang de bonne qualité, et les prix varient entre \$60 et \$100. Il y a aussi demande de vaches dans le comté de Glengarry. Dans le comté de Huron, les chevaux se vendent à bons prix.

Bien qu'il y ait un rareté de foins, les bestiaux sont en bonne condition, et le producteur de la crème n'a guère diminué.

Coupables d'un vol commis au mois de novembre

DEUX JEUNES GENS, ARRETES HIER, AVOUENT LEUR CULPABILITE.

René Desormieux, 22 ans, 106, rue Rideau, et Arthur Mann, 25 ans, 64, rue Chapel, se sont avoués coupables en cour du magistrat ce matin de vol avec effraction à la demeure de M. D.-J. Mackenzie, 80 avenue Argyle, le 16 novembre dernier. Ils ont été arrêtés par la police de la ville de Toronto.

Les deux jeunes gens ont été arrêtés de bonne heure lundi matin par les constables Lester Routh et Thomas-J. Walsh, du service de patrouille nocturne, à la suite d'une chasse-à-l'homme mouvementée dans la cité de Toronto.

Les constables faisaient leurs tournées régulières. Ils virent trois jeunes gens à l'air suspect tirant une chaîne sauvage à l'angle des rues Wilbrod et Priel. Les officiers se mirent à leur poursuite et réussirent à capturer deux des prévenus après avoir franchi plusieurs rues. Le troisième est encore au large.

Les détectives Unald Sauvé et Jean Tissot firent enquête. Ils trouvèrent les deux jeunes gens dans une maison de la rue Chapel, où ils avaient été arrêtés par M. Mackenzie en novembre.

TROIS ENFANTS BRULES A MORT A SAINT-EMILE

Les enfants de M. et Mme Lanthier périssent dans un incendie à la maison de leurs parents.

LES VICTIMES

(Presse canadienne)

ST-EMILE, Qué., 26. — Trois enfants de M. et Mme Lanthier, M. Lanthier, huit ans, Roland, cinq ans, et Simone, quatre ans, ont été brûlés à mort dimanche matin, dans un incendie qui a détruit la maison de bois de leurs parents. Ils n'ont pu être sauvés, et leur père était dans le moment à Montréal.

La maison des Lanthier était située à trois milles du village de Saint-Emile, sur le chemin de Chenneville, comté de Papineau, et on ne sait pas exactement comment le feu se déclara. Mme Lanthier fut éveillée par les aboiements d'un chien. Elle alla éveiller les enfants et alla à la casserole à la cuisine. Elle cassa les vitres, et, après avoir dit à ses enfants de la suivre, elle se précipita dans la cuisine. Elle ne put les sauver, et ils furent brûlés à mort. Mme Lanthier essaya de pénétrer par la porte d'avant, mais les flammes l'en empêchèrent.

Une enquête a été faite hier et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Le beurre de la Nouvelle Zélande

Les importations de beurre de la Nouvelle-Zélande qui ont déjà joué un grand rôle dans la politique canadienne, reviennent de nouveau d'actualité. M. McKenzie, député d'Assiniboia, inscrit les deux questions suivantes aux procès-verbaux de la Chambre:

1. — A quelle date a été mise en vigueur la convention de commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande?

2. — Quelles ont été chaque année, en vertu de ce traité, les importations de beurre du Canada provenant de la Nouvelle-Zélande?

Feu M. D. Guindon de Rockland, Ont.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Guindon, résidant bien connu et hautement estimé de Rockland, survenu lundi matin à sa résidence à l'âge de 38 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Ida Bédard; sa mère, Mme A. Guindon, de Rockland; sa belle-mère, Mme A. Bédard, de Rockland; un frère, M. Guindon, bijoutier de Hull; deux sœurs, Mme Albert Renaud d'Ottawa et Mme Albert Thérien de Rockland; trois beaux-frères, MM. A. Thérien, A. Bédard et R. Bédard. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures, à Rockland. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Le "Droit" offre à la famille en deuil sa plus vive sympathie.

Feu Mme L. Landry

Mme Arthur Séguin, née Eugénie, de Cyrville, est au nombre des parents que laisse Mme Louis Landry, née Marie-Louise Rihaume, 398 rue Rideau, décédée hier matin. Mme Séguin est la sœur de la défunte. Le feu a éclaté dans la cuisine et a été causé par une bougie qui se trouvait dans la cheminée.

LES CONCERTS L'Orchestre Symphonique d'Ottawa

Samedi soir au Château Laurier, l'artiste cubaine rehausse de son talent le troisième concert de l'Orchestre Symphonique.

Nous n'avons pas pu écouter attentivement tout le concert de l'Orchestre Symphonique samedi dernier, par suite d'obligations personnelles auxquelles nous ne pouvions pas fuir. Nous sommes, cependant, assez heureux pour vous soumettre, de sorte que nous sommes en mauvais posture pour juger du progrès fait par l'Orchestre et son chef selon notre conférence du Journal. Ce que nous avons entendu du programme nous laisse perplexe, avons-nous la Berceuse de Jarnet, ou se demande avec anxiété ce qu'il faut penser des autres violonistes qui l'entourent?

Les critiques les plus sévères que nous ayons faites en ce journal au sujet de l'O. S. O. étaient toujours motivées par le désir que nous avions de voir cet orchestre marcher dans la voie du progrès. En d'autres circonstances nous avons essayé des formules plus flatteuses pour encourager les musiciens et le public; mais à quoi tout cela sert-il si l'O. S. O. souffre d'une lacune capitale et manque de violonistes?

Remarquez bien que les meilleurs violonistes de la ville ne font pas partie de l'Orchestre Symphonique! C'est une anomalie sans doute, car c'est la loi que le plus besoin d'eux. Mais leur avez-vous demandé pourquoi ils n'en font pas partie? La réponse unanime serait qu'il n'est pas intéressant pour un bon violoniste de risquer sa réputation au milieu d'une section de croque-notes incapables de jouer juste et en mesure.

Qu'on nous pardonne cette sortie, chers lecteurs, mais il nous semble qu'il y a là une injustice criante envers les autres musiciens de l'Orchestre dont le travail est toujours comblé et qui assistent à ces concerts beaucoup mieux s'ils sentaient au-dessus d'eux un groupe de violonistes dignes d'eux.

Nous aimons la musique symphonique et nous voulons qu'elle soit jouée de la meilleure façon possible. Nous sommes donc en faveur de la formation d'un orchestre symphonique de haut niveau, et nous sommes convaincus que les musiciens de l'Orchestre Symphonique de l'Ottawa ne pourront pas résister à l'attrait de la musique symphonique.

LES PRIX

TORONTO, 26 — La demande de chevaux et de bestiaux de toutes sortes augmente dans la plupart des régions de la province, dit le rapport hebdomadaire du ministère d'agriculture d'Ontario, publié aujourd'hui. Dans le comté d'Ontario, les prix payés sont les plus élevés depuis trois ans, et il y a une grande demande de chevaux d'environ \$125. Dans le comté de Peterborough, on demande des bœufs pur sang de bonne qualité, et les prix varient entre \$60 et \$100. Il y a aussi demande de vaches dans le comté de Glengarry. Dans le comté de Huron, les chevaux se vendent à bons prix.

Bien qu'il y ait un rareté de foins, les bestiaux sont en bonne condition, et le producteur de la crème n'a guère diminué.

Coupables d'un vol commis au mois de novembre

DEUX JEUNES GENS, ARRETES HIER, AVOUENT LEUR CULPABILITE.

René Desormieux, 22 ans, 106, rue Rideau, et Arthur Mann, 25 ans, 64, rue Chapel, se sont avoués coupables en cour du magistrat ce matin de vol avec effraction à la demeure de M. D.-J. Mackenzie, 80 avenue Argyle, le 16 novembre dernier. Ils ont été arrêtés par la police de la ville de Toronto.

Les deux jeunes gens ont été arrêtés de bonne heure lundi matin par les constables Lester Routh et Thomas-J. Walsh, du service de patrouille nocturne, à la suite d'une chasse-à-l'homme mouvementée dans la cité de Toronto.

Les constables faisaient leurs tournées régulières. Ils virent trois jeunes gens à l'air suspect tirant une chaîne sauvage à l'angle des rues Wilbrod et Priel. Les officiers se mirent à leur poursuite et réussirent à capturer deux des prévenus après avoir franchi plusieurs rues. Le troisième est encore au large.

Les détectives Unald Sauvé et Jean Tissot firent enquête. Ils trouvèrent les deux jeunes gens dans une maison de la rue Chapel, où ils avaient été arrêtés par M. Mackenzie en novembre.

TROIS ENFANTS BRULES A MORT A SAINT-EMILE

Les enfants de M. et Mme Lanthier périssent dans un incendie à la maison de leurs parents.

LES VICTIMES

(Presse canadienne)

ST-EMILE, Qué., 26. — Trois enfants de M. et Mme Lanthier, M. Lanthier, huit ans, Roland, cinq ans, et Simone, quatre ans, ont été brûlés à mort dimanche matin, dans un incendie qui a détruit la maison de bois de leurs parents. Ils n'ont pu être sauvés, et leur père était dans le moment à Montréal.

La maison des Lanthier était située à trois milles du village de Saint-Emile, sur le chemin de Chenneville, comté de Papineau, et on ne sait pas exactement comment le feu se déclara. Mme Lanthier fut éveillée par les aboiements d'un chien. Elle alla éveiller les enfants et alla à la casserole à la cuisine. Elle cassa les vitres, et, après avoir dit à ses enfants de la suivre, elle se précipita dans la cuisine. Elle ne put les sauver, et ils furent brûlés à mort. Mme Lanthier essaya de pénétrer par la porte d'avant, mais les flammes l'en empêchèrent.

Une enquête a été faite hier et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Le beurre de la Nouvelle Zélande

Les importations de beurre de la Nouvelle-Zélande qui ont déjà joué un grand rôle dans la politique canadienne, reviennent de nouveau d'actualité. M. McKenzie, député d'Assiniboia, inscrit les deux questions suivantes aux procès-verbaux de la Chambre:

1. — A quelle date a été mise en vigueur la convention de commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande?

2. — Quelles ont été chaque année, en vertu de ce traité, les importations de beurre du Canada provenant de la Nouvelle-Zélande?

Feu M. D. Guindon de Rockland, Ont.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Guindon, résidant bien connu et hautement estimé de Rockland, survenu lundi matin à sa résidence à l'âge de 38 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Ida Bédard; sa mère, Mme A. Guindon, de Rockland; sa belle-mère, Mme A. Bédard, de Rockland; un frère, M. Guindon, bijoutier de Hull; deux sœurs, Mme Albert Renaud d'Ottawa et Mme Albert Thérien de Rockland; trois beaux-frères, MM. A. Thérien, A. Bédard et R. Bédard. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures, à Rockland. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Le "Droit" offre à la famille en deuil sa plus vive sympathie.

Feu Mme L. Landry

Mme Arthur Séguin, née Eugénie, de Cyrville, est au nombre des parents que laisse Mme Louis Landry, née Marie-Louise Rihaume, 398 rue Rideau, décédée hier matin. Mme Séguin est la sœur de la défunte. Le feu a éclaté dans la cuisine et a été causé par une bougie qui se trouvait dans la cheminée.

LES CONCERTS L'Orchestre Symphonique d'Ottawa

Samedi soir au Château Laurier, l'artiste cubaine rehausse de son talent le troisième concert de l'Orchestre Symphonique.

Nous n'avons pas pu écouter attentivement tout le concert de l'Orchestre Symphonique samedi dernier, par suite d'obligations personnelles auxquelles nous ne pouvions pas fuir. Nous sommes, cependant, assez heureux pour vous soumettre, de sorte que nous sommes en mauvais posture pour juger du progrès fait par l'Orchestre et son chef selon notre conférence du Journal. Ce que nous avons entendu du programme nous laisse perplexe, avons-nous la Berceuse de Jarnet, ou se demande avec anxiété ce qu'il faut penser des autres violonistes qui l'entourent?

Les critiques les plus sévères que nous ayons faites en ce journal au sujet de l'O. S. O. étaient toujours motivées par le désir que nous avions de voir cet orchestre marcher dans la voie du progrès. En d'autres circonstances nous avons essayé des formules plus flatteuses pour encourager les musiciens et le public; mais à quoi tout cela sert-il si l'O. S. O. souffre d'une lacune capitale et manque de violonistes?

Remarquez bien que les meilleurs violonistes de la ville ne font pas partie de l'Orchestre Symphonique! C'est une anomalie sans doute, car c'est la loi que le plus besoin d'eux. Mais leur avez-vous demandé pourquoi ils n'en font pas partie? La réponse unanime serait qu'il n'est pas intéressant pour un bon violoniste de risquer sa réputation au milieu d'une section de croque-notes incapables de jouer juste et en mesure.

Qu'on nous pardonne cette sortie, chers lecteurs, mais il nous semble qu'il y a là une injustice criante envers les autres musiciens de l'Orchestre dont le travail est toujours comblé et qui assistent à ces concerts beaucoup mieux s'ils sentaient au-dessus d'eux un groupe de violonistes dignes d'eux.

Nous aimons la musique symphonique et nous voulons qu'elle soit jouée de la meilleure façon possible. Nous sommes donc en faveur de la formation d'un orchestre symphonique de haut niveau, et nous sommes convaincus que les musiciens de l'Orchestre Symphonique de l'Ottawa ne pourront pas résister à l'attrait de la musique symphonique.

LES PRIX

TORONTO, 26 — La demande de chevaux et de bestiaux de toutes sortes augmente dans la plupart des régions de la province, dit le rapport hebdomadaire du ministère d'agriculture d'Ontario, publié aujourd'hui. Dans le comté d'Ontario, les prix payés sont les plus élevés depuis trois ans, et il y a une grande demande de chevaux d'environ \$125. Dans le comté de Peterborough, on demande des bœufs pur sang de bonne qualité, et les prix varient entre \$60 et \$100. Il y a aussi demande de vaches dans le comté de Glengarry. Dans le comté de Huron, les chevaux se vendent à bons prix.

Bien qu'il y ait un rareté de foins, les bestiaux sont en bonne condition, et le producteur de la crème n'a guère diminué.

Coupables d'un vol commis au mois de novembre

DEUX JEUNES GENS, ARRETES HIER, AVOUENT LEUR CULPABILITE.

René Desormieux, 22 ans, 106, rue Rideau, et Arthur Mann, 25 ans, 64, rue Chapel, se sont avoués coupables en cour du magistrat ce matin de vol avec effraction à la demeure de M. D.-J. Mackenzie, 80 avenue Argyle, le 16 novembre dernier. Ils ont été arrêtés par la police de la ville de Toronto.

Les deux jeunes gens ont été arrêtés de bonne heure lundi matin par les constables Lester Routh et Thomas-J. Walsh, du service de patrouille nocturne, à la suite d'une chasse-à-l'homme mouvementée dans la cité de Toronto.

Les constables faisaient leurs tournées régulières. Ils virent trois jeunes gens à l'air suspect tirant une chaîne sauvage à l'angle des rues Wilbrod et Priel. Les officiers se mirent à leur poursuite et réussirent à capturer deux des prévenus après avoir franchi plusieurs rues. Le troisième est encore au large.

Les détectives Unald Sauvé et Jean Tissot firent enquête. Ils trouvèrent les deux jeunes gens dans une maison de la rue Chapel, où ils avaient été arrêtés par M. Mackenzie en novembre.

TROIS ENFANTS BRULES A MORT A SAINT-EMILE

Les enfants de M. et Mme Lanthier périssent dans un incendie à la maison de leurs parents.

LES VICTIMES

(Presse canadienne)

ST-EMILE, Qué., 26. — Trois enfants de M. et Mme Lanthier, M. Lanthier, huit ans, Roland, cinq ans, et Simone, quatre ans, ont été brûlés à mort dimanche matin, dans un incendie qui a détruit la maison de bois de leurs parents. Ils n'ont pu être sauvés, et leur père était dans le moment à Montréal.

La maison des Lanthier était située à trois milles du village de Saint-Emile, sur le chemin de Chenneville, comté de Papineau, et on ne sait pas exactement comment le feu se déclara. Mme Lanthier fut éveillée par les aboiements d'un chien. Elle alla éveiller les enfants et alla à la casserole à la cuisine. Elle cassa les vitres, et, après avoir dit à ses enfants de la suivre, elle se précipita dans la cuisine. Elle ne put les sauver, et ils furent brûlés à mort. Mme Lanthier essaya de pénétrer par la porte d'avant, mais les flammes l'en empêchèrent.

Une enquête a été faite hier et un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Le beurre de la Nouvelle Zélande

Les importations de beurre de la Nouvelle-Zélande qui ont déjà joué un grand rôle dans la politique canadienne, reviennent de nouveau d'actualité. M. McKenzie, député d'Assiniboia, inscrit les deux questions suivantes aux procès-verbaux de la Chambre:

1. — A quelle date a été mise en vigueur la convention de commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande?

2. — Quelles ont été chaque année, en vertu de ce traité, les importations de beurre du Canada provenant de la Nouvelle-Zélande?

Feu M. D. Guindon de Rockland, Ont.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Guindon, résidant bien connu et hautement estimé de Rockland, survenu lundi matin à sa résidence à l'âge de 38 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Ida Bédard; sa mère, Mme A. Guindon, de Rockland; sa belle-mère, Mme A. Bédard, de Rockland; un frère, M. Guindon, bijoutier de Hull; deux sœurs, Mme Albert Renaud d'Ottawa et Mme Albert Thérien de Rockland; trois beaux-frères, MM. A. Thérien, A. Bédard et R. Bédard. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures, à Rockland. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Le "Droit" offre à la famille en deuil sa plus vive sympathie.

Feu Mme L. Landry

Mme Arthur Séguin, née Eugénie, de Cyrville, est au nombre des parents que laisse Mme Louis Landry, née Marie-Louise Rihaume, 398 rue Rideau, décédée hier matin. Mme Séguin est la sœur de la défunte. Le feu a éclaté dans la cuisine et a été causé par une bougie qui se trouvait dans la cheminée.

LE SAGE DE LABELLE

Dans un riot torréfiant d'éloquence, M. Bourassa a comparé notre nation à la fable de la grenouille et du bœuf. Près de 50 ans de vie active des quarante dernières années, il a captivé son nombreux et distingué auditoire pendant plus d'une heure. Pour sauver la nation, nous devons respecter la loi de Dieu, le principe de la solidarité humaine et chrétienne, affirmant: "Les lois humaines peuvent changer, dit-il à la fin de son discours. Elles peuvent suspendre pendant quelque temps la loi de Dieu, mais celle-ci est immuable et éternelle et elle tempérera en définitive les lois des hommes. Ils ne peuvent que s'en remettre à Dieu, de la "Golden Rule". A savoir ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fit.

Avec une pointe d'humour mordant, l'ancien chef du parti nationaliste de Québec rappela qu'il est heureux de revenir à Ottawa où, jadis, il fut menacé de lapidation. A un moment donné, il demanda à son enthousiaste auditoire la permission de rallumer son cigare. "Car une des habitudes de Jos. Chamberlain que j'ai conservées", dit-il en souriant, plus tard, il levait sa coupe de bon vin français à ses respects pour s'humecter, après une envolée typique. A la fin de son discours, ce fut un tonnerre d'applaudissements.

En présentant M. Bourassa, le colonel Sherwood a dit que l'orateur du Devoir, comme député, a joué depuis des années un rôle de premier ordre dans l'histoire de son pays. En 1912, on se le rappelle, M. Bourassa avait prononcé devant le même auditoire un discours retentissant sur l'impérialisme et le nationalisme. Depuis quelques années, on acclame dans le Sage de Labelle un député "à large" du peuple canadien.

A la table d'honneur on remarquait le lieutenant-colonel J. P. Sherwood, président du club M. Bourassa, Lord Duncannon fils du Gouverneur, le très honorable W. L. Mackenzie King, les honorables Arthur Sauvé, Maurice Dupré, H.-A. Stewart et Martin Burrell, Hector Charlesworth, le général F. Beauchamp, F. L. Gauthier, C. A. Magrath, M. J. B. Gauthier et Sinclair, et autres.

RESUME DES DISCOURS

M. Bourassa remercia d'abord en français, le président, avant de passer à la langue anglaise. Il ne faut pas que ses auditeurs de langue anglaise se laissent tromper par une traduction littérale de son texte français. "A bâtons rompus", peut-être peut le traduire par "A Random".

M. Bourassa a dit que, en vertu, il sentait en souriant la réception que l'Ottawa anglais lui faisait jadis. Peut-être aussi après avoir séjourné à l'Ontario à la Chambre des Communes, il put-il parler de "Nonsense". N'ayant pas fréquenté d'habitude l'anglais, il ne put pas en dire plus. Il a dit qu'il ne faut pas se laisser tromper par une traduction littérale de son texte français. "A bâtons rompus", peut-être peut le traduire par "A Random".

M. Bourassa a dit que, en vertu, il sentait en souriant la réception que l'Ottawa anglais lui faisait jadis. Peut-être aussi après avoir séjourné à l'Ontario à la Chambre des Communes, il put-il parler de "Nonsense". N'ayant pas fréquenté d'habitude l'anglais, il ne put pas en dire plus.

On constata surtout ces défauts dans ces jeunes nations, où les pionniers importants, leurs instincts, leurs aspirations et leurs besoins, ont voulu édifier en quelques années ce qui a pris des siècles aux vieilles nations. C'est aussi un programme dangereux.

N'est-ce pas un peu notre cas? Les Pères de la Confédération, bien intentionnés dans leurs desseins, ont voulu construire les murs de l'édifice national, mais ils se sont égarés. Les Maritimes particulièrement ont été sacrifiées dans leurs justes aspirations, en entrant, dans la Confédération. Avant même d'avoir bâti les bases solides, l'édifice national, la Confédération, a mené à l'échec.

Pour fonder la Colombie anglaise, on s'engagea dans la construction d'un réseau transcontinental. Cette première folie nationale devait être suivie d'autres extravagances. La création des provinces de l'Ouest, trahit les exigences de la Prairie. Les gens de l'Ouest exigèrent et obtinrent la construction d'un nouveau chemin de fer transcontinental. Ce fut la cause de la défaite conservatrice de 1896. Les politiciens ne parlèrent pas dans le temps sur les hustings, mais l'Ouest imposa sa demande aux gouvernements.

Accablés de trois ou quatre fois les chemins de fer qu'il leur fallait, les Canadiens se lancèrent dans une ère industrielle, de grosse industrie, et en ce faisant, on a tué la petite industrie. Pour protéger la grosse industrie artificielle on s'est lancé, par la même mégalomanie, dans une politique tarifaire. Ces folles d'avant-guerre, pour la plus grande gloire de l'Empire, (rires) le peuple Canadien les a commises pour "faire en grand".

Lord Fisher, qui rencontrait jadis en Angleterre, (c'était un merveilleux parler qui réussissait à le réduire au silence du Bourassa, en souriant) lui avait dit que Londres à elle seule pouvait acheter le Canada en 24 heures, que le programme de construction navale du Canada était inutile et que le Canada devait s'entendre du mieux avec les Etats-Unis. Si l'on oppose et si l'on compare le Canada à la défense nationale canadienne, s'il est vaincu que le Canada ne doit pas participer aux guerres de l'Empire. Ce fut après avoir consulté les anglais les plus sérieux eux-mêmes, sous plusieurs rapports, Sir John Macdonald a été le grand inspirateur du véritable esprit canadien. M. Bourassa a voulu nous enseigner à inspirer des déclarations de ce Père de la Confédération et qu'il a voulu depuis quarante ans mettre en pratique les principes de nationalisme exprimés par Macdonald.

LE CANADA DEPUIS LA GUERRE

Pendant la période d'avant-guerre, période de expansion territoriale, ferroviaire et industrielle du Canada, l'orateur parle de la participation du Canada à la catastrophe de 1914-18. Le Canada n'avait aucune responsabilité, il n'avait rien à faire aux causes de la guerre. Les luttes sanglantes et séculaires des pays européens ne devaient pas leur écho sur ce jeune continent où tout est à bâtir. Ce fut Napoléon voulant s'emparer du monde ou le Kaiser de 1914 voulant imposer l'hégémonie allemande à l'Europe "comme canadiens, comme vrais sujets britanniques imbus des principes réels de bon sens et de justice", les peuples citoyens canadiens ont tout d'ailleurs versé leur sang pour satisfaire les rivalités de la Vieille Europe, pour faire le jeu des ambitions d'une race avide de conquêtes d'autres races non moins avides.

DES DELEGUES SONT NOMMES

UNE DELEGATION AUPRES DU GOUVERNEMENT D'OTTAWA.

TORONTO, 26 — Quatre délégués ont été nommés par le conseil du travail national pour accompagner une délégation du congrès du travail canadien, qui viendra demain interviewer les autorités d'Ottawa pour recommander un projet national d'assurances-santé, l'augmentation des assurances de chômage, des salaires minima plus élevés, la semaine de 30 heures et des travaux de construction immédiats.

TORONTO, 26 — Le maire James Simpson a approuvé hier la suggestion du maire P.-J. Nolan d'Ottawa relativement à une taxe municipale d'hiver de cinq dollars pour automobiles.

LES PRIX

TORONTO, 26 — La demande de chevaux et de bestiaux de toutes sortes augmente dans la plupart des régions de la province, dit le rapport hebdomadaire du ministère d'agriculture d'Ontario, publié aujourd'hui. Dans le comté d'Ontario, les prix payés sont les plus élevés depuis trois ans, et il y a une grande demande de chevaux d'environ \$125. Dans le comté de Peterborough, on demande des bœufs pur sang de bonne qualité, et les prix varient entre \$60 et \$100. Il y a aussi demande de vaches dans le comté de Glengarry. Dans le comté de Huron, les chevaux se vendent à bons prix.

Bien qu'il y ait un rareté de foins, les bestiaux sont en bonne condition, et le producteur de la crème n'a guère diminué.

Coupables d'un vol commis au mois de novembre

DEUX JEUNES GENS, ARRETES HIER, AVOUENT LEUR CULPABILITE.

René Desormieux, 22 ans, 106, rue Rideau, et Arthur Mann, 25 ans, 64, rue Chapel, se sont avoués coupables en cour du magistrat ce matin de vol avec effraction à la demeure de M. D.-J. Mackenzie, 80 avenue Argyle, le 16 novembre dernier. Ils ont été arrêtés par la police de la ville de Toronto.

Les deux jeunes gens ont été arrêtés de bonne heure lundi matin par les constables Lester Routh et Thomas-J. Walsh, du service de patrouille nocturne, à la suite d'une chasse-à-l'homme mouvementée dans la cité de Toronto.

Les constables faisaient leurs tournées régulières. Ils virent trois jeunes gens à l'air suspect tirant une chaîne sauvage à l'angle des rues Wilbrod et Priel. Les officiers se mirent à leur poursuite et réussirent à capturer deux des prévenus après avoir franchi plusieurs rues. Le troisième est encore au large.

Les détectives Unald Sauvé et Jean Tissot firent enquête. Ils trouvèrent les deux jeunes gens dans une maison de la rue Chapel, où ils avaient été arrêtés par M. Mackenzie en novembre.

TROIS ENFANTS BRULES A MORT A SAINT-EMILE

Les enfants de M. et Mme Lanthier périssent dans un incendie à la maison de leurs parents.

LES VICTIMES

(Presse canadienne)

ST-EMILE, Qué., 26. — Trois enfants de M. et Mme Lanthier, M. Lanthier, huit ans, Roland, cinq ans, et Simone, quatre ans, ont été brûlés à mort dimanche matin, dans un incendie qui a détruit la maison de bois de leurs parents. Ils n'ont pu être sauvés, et leur père était dans le moment à Montréal.

La maison des Lanthier était située à trois milles du village de Saint-Emile, sur le chemin de Chenneville, comté de Papineau, et on ne sait pas exactement comment le feu se déclara. Mme Lanthier fut éveillée par les aboiements d'un chien. Elle alla éveiller les enfants et alla à la casserole à la cuisine. Elle cassa les vitres, et, après avoir dit à ses enfants de la suivre, elle se précipita dans la cuisine. Elle ne put les sauver, et ils furent brûlés à mort. Mme Lanthier essaya

La troupe locale est prête pour le duel final BOUCHER ET COACHER MÈNENT—LA PALME VA AU RIDEAU

LES SÉNATEURS REMANIENT LEUR BANDE D'ESPOIR

CONNELL LE COO
Alex Connell a présenté huit blanchissages à son crédit pour mener la parade chez les cerbères de la Nationale.

CONACHER MÈNE UNE VIVE RONDE

IL ÉTAT LA MARCHÉ DANS LA ZONE CANADIENNE AVEC UN TOTAL DE 45 POINTS.

Voici le classement des compteurs de la zone canadienne dans la ligue Nationale:

Club	P	P	P	P
Conacher, Toronto	23	20	45	21
Jackson, Toronto	20	16	36	23
Robinson, Montréal	17	17	34	23
Chapman, Américains	8	2	10	4
Schirer, Américains	14	18	32	6
Voss, St-Louis	12	18	30	10
Brydson, St-Louis	11	18	29	43
Carr, Américains	14	10	24	8
Primeau, Toronto	15	13	28	14
R. Smith, Montréal	5	18	23	28
Cain, Montréal	17	5	22	11
Bléneau, Montréal	12	10	22	4
Lépine, Canadien	4	12	16	4
Joliat, Canadien	2	12	14	2
Holett, Toronto	10	11	21	32
Kilrea, Toronto	9	12	21	16
Northcott, Montréal	7	12	20	44
Goldworthy, Can. Can.	12	7	19	15
Lamb, Can.-St-L.	10	9	19	10
Mondou, Canadien	9	10	19	10
McGill, Canadien	4	13	18	8
Thoms, Toronto	7	10	17	15
Blair, Toronto	5	11	16	22
Clancy, Toronto	5	11	16	22
Bel, Toronto	11	4	15	4
G. Mantha, Canadien	9	6	15	14
Gracie, Am.-Mont.	7	8	15	12
McVeigh, Américains	6	9	15	4
Hunt, Américains	4	11	15	2
B. Burke, Américains	4	10	14	15
Conn, Américains	4	10	14	8
Ward, Montréal	8	5	13	19
Oliver, Américains	6	7	13	14
Marker, Montréal	8	4	12	14
Kelly, Toronto	7	5	12	14
Tinnin, St-L.-Toronto	6	5	11	12
Evans, Montréal	5	4	11	14
McGill, Canadien	4	7	11	10
Shields, Montréal	4	7	11	36
S. Mantha, Canadien	3	8	11	14
Klein, Américains	7	3	10	9
Horne, Toronto	3	7	10	14
A. Smith, Américains	3	7	10	26
Kelly, St-Louis	2	8	10	8
Wentworth, Montréal	1	9	10	28
McGill, St-Louis	1	9	10	10
Dutton, Américains	2	7	9	26
Conacher, Montréal	2	6	8	39
Brydson, Américains	1	6	8	30
McGill, Canadien	1	6	8	10
Jenkins, Canadien	2	4	6	34
Day, Toronto	2	4	6	34
Jerva, St-Louis	2	4	6	12
McGill, Canadien	2	4	6	12
Emms, Américains	3	2	5	14
Crutchfield, Canadien	3	2	5	16
Dorav, Toronto	1	4	5	10
McGill, Canadien	1	4	5	10
Waskie, St-Louis	1	4	5	10
Metz, Toronto	2	2	4	4
A. Jackson, Toronto	1	3	4	4
Amers, Américains	0	4	4	2
Gallner, Montréal	0	4	4	2
Bibler, St-Louis	0	4	4	2
Miller, Montréal	0	3	3	2
Murray, Américains	2	1	3	28
Ayres, St-Louis	1	2	3	41
Purpur, St-Louis	1	2	3	8
Raymond, Canadien	1	1	2	0
Blake, St-Louis	1	1	2	0
Amundson, St-Louis	1	1	2	0
Carson, Canadien	0	2	2	34
Collins, Canadien	0	1	1	0
Carigan, St-Louis	0	1	1	0
Stewart, St-Louis	0	1	1	0
Prew, St-Louis	0	1	1	0
Davidson, Toronto	0	0	0	0
McManus, Montréal	0	1	1	0
McGill, St-Louis	0	1	1	0
Patterson, St-Louis	0	0	0	2
Rutner, Canadien	0	0	0	2
Leduc, Canadien	0	0	0	2

A l'Ombre du Sobranié de Sport

Par Gil.-O. Julien

Les amateurs de Hull et d'Ottawa sont fiers de la tenue des Sénateurs, même si la troupe a essuyé samedi une défaite qui pourrait bien lui être fatale.

Nos gens ont atteint les détails de l'Association de Québec: c'est très satisfaisant pour une première année dans les cercles majeurs et, après tout, on en a encore raison d'être.

La troisième joute de la série a lieu mercredi et les Sénateurs seront dans la course jusqu'au dernier coup de cloche.

METCALFE MUSICIEN
Ralph Metcalfe, célèbre athlète noir qui étudie le droit à l'université Marquette vient de fonder un orchestre dont il est lui-même le directeur. Cette bande de Créoles est fort populaire à Milwaukee, où elle jouera la musique pour soirées et bals.

Et ceci nous rappelle que Metcalfe, le plus rapide des humains, a récemment battu le record mondial de cent secondes pour 70 verges lors d'un tournoi à l'université de la Virginie.

UN PATRIOTE
Emmett Ormsby, arbitre vétéran de la ligue Américaine, n'approuve pas les principes modernes de la limitation de la famille. Ce sportif a une famille de onze enfants. Le dernier né vient récemment de la lumière du jour.

Cholette retombe à la deuxième ligne et Irwin sera mis à l'essai au centre. Lorrain, Drouin et Millar ensemble.

LA SITUATION EST DES PLUS CRITIQUES

James McCaffrey, gérant des Sénateurs, annonce qu'il fera des remaniements au sein de son équipe pour le match décisif de la série finale avec McGill.

"Je suis, dit-il au "Droit", mécontent de la tenue de mes joueurs; je ne les comprends pas du tout. Après un beau succès à Montréal, ils jouent comme des pieds à l'Auditorium et voilà qu'il est temps de faire des changements. Je pense, toutefois, qu'ils feront meilleure figure sur la plus vaste surface du Forum."

James McCaffrey fera démarrer Tag Millar au centre, Pelly Drouin et Rodie Lorrain sur les ailes. Il a une grande confiance en ce jeune et rapide trio. Jules Cholette sera relégué à la deuxième ligne d'attaque, où il surveillera l'aile droite, et Pop Irwin sera mis à l'essai au centre.

On espère quelques bons résultats de ces changements.

AU PIED DU MUR
Les Sénateurs sont accablés au mur. Lorsque tout semblait leur sourire, la machine cessa soudainement de fonctionner et les voici dans une situation assez critique.

Le gérant, à qui nous rappelons que la troupe a fait cet hiver beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait s'empresse de s'excuser: "C'est vrai, mais puisque l'équipe a atteint les détails, elle n'a pas le droit de se plaindre par suite de son jeu indifférent."

On estime qu'il y avait samedi 7295 spectateurs à l'Auditorium, dont environ 7000 environ contribuèrent 3075 dollars à la cause. L'Auditorium prend la moitié de la recette et la balance va à l'Association de Québec.

CAMBRIDGE A FAIT SURPRISE

LES UNIVERSITAIRES ONT RAISON: LES JOISSAIS DE LONDRES DANS UN MATCH DE RUGBY.
LONDRES — Voici les résultats des parties jouées samedi dans l'Union de rugby: 1. Blackheath, 29. Harlequins, 11; Portsmouth Services, 3. London Scottish, 3; Cambridge, 15. Old Merchant Taylors, 14; Richmond, 8. Rosslyn Park, 13; Old Blues, 7. Armes, 13; Territorial, 3. Aberavon, 10; Llanelli, 3. Eikenhead Park, 0; Waterloo, 13. Bradford, 9; Oley, 8. Bridgend, 6; Bath, 5. Cardiff, 21; London Welsh, 5. Coventry, 25; St-Barth, 7. Devonport Services, 6; Neath, 12. Gloucester, 38; Aviation, 8. Leicester, 13; Northampton, 8. Newport, 3; Penarth, 0. Swansea, 3; Bristol, 15. Torquay United, 8; Plymouth Albion, 3. Stewartonians, 13; Ac. d'Edinburgh, 11. Watonsians, 21; Dunfermline, 0. Bedford, 16; Wasps, 5. Old Paulines, 10; St-Thomas, 10.

UN MAUVAIS PRINCE

C'est Paul Grossman, étudiant de Cleveland qui, en 23 minutes, établit cinq records mondiaux pour la natation: 100 verges, 1320 verges, 1500 verges et 1500 mètres.

UNE NOUVELLE CONSTELLATION LUI AU FIRMAMENT SPORTIF.

C'est Paul Grossman, étudiant de Cleveland qui, en 23 minutes, établit cinq records mondiaux pour la natation: 100 verges, 1320 verges, 1500 verges et 1500 mètres.

LA DIRECTION DES CANADIENS, MEMBRE DE LA CITE D'OTTAWA, AURAIT DECLARÉ, M. RAPORTE-T-ON, QUE SON CLUB ÉTAIT DE TAILLE À PASSER LE BÂTON AUX SÉNATEURS DE JAMES MCCAFFREY.

Si les habitants sont prêts et si les Sénateurs consentent, pourquoi ne pas monter, à la fin de la campagne, une série de deux joutes en trois entre les deux équipes pour décider du championnat local? Pour le tournoi susciterait un vif intérêt dans nos parages.

TROUPE RAPIDE
Le Rideau, champion juvénile d'Ottawa, mérite bien son titre, car il a donné lundi soir une exhibition supérieure pour battre le St-Patrice, dans le match décisif.

Mentzel, qui compta trois points, fut le héros du combat.

LE WOODLAND EST EN ROUTE

IL ENREGISTRE UNE DEUXIÈME VICTOIRE SUR LES CHAUFFEURS DANS LA FINALE DE HOCKEY-BALAIS.

Le Woodland a infligé aux Chauffeurs une deuxième défaite dans la série qui décide du championnat de la ligue hockey-balais Eddy et s'il gagne la troisième joute, à l'affiche pour jeudi soir, il mettra la main sur la coupe Kidd-Boness.

Le deuxième engagement, acharné au suprême, ne produisit qu'un point. C'est H. Fournier qui le réussit, en combinaison avec les frères Guertin, trente secondes avant le premier repos.

Les Chauffeurs, essayèrent, par tous les moyens légitimes, de reprendre le terrain perdu, mais le Woodland tint ferme pour protéger sa faible marge.

Les esprits s'échauffèrent quelque peu en troisième période, mais les arbitres ne tolérèrent pas la moindre infraction aux règlements.

LES ALIGNEMENTS
LE WOODLAND: — But, Chrétien; défenses, Sylvestre et Poirier; centre, E. Guertin; ailes, A. Guertin et Fournier; subst., A. Gravel, Villeneuve, Jarry Proulx.

LES CHAUFFEURS: — But, Frame; défenses, Groulx et Sheat; Centre, Boyd; ailes, Dorton et Sharpe; subst., Laramée, L. Fournier, Goudie, Tremblay, Lapointe.

Première Période
1—Woodland, H. Fournier (E. Guertin et A. Guertin) 1930'

Deuxième Période
Pas de point.

Troisième Période
Pas de point.

Punitions: E. Guertin, Frame, Sheat et Laramée.

Arbitres: O'Neill et Schollan. Chronométrateur: Williams.

LE CLASSEMENT

Le Woodland... 2 2 0 0
Les Chauffeurs... 2 2 0 0

BELLE TENUE DE F. BOUCHER

LE VÉTÉRAN DES RANGERS CONTINUE SA PRESSION CHEZ LES COMPTEURS.

Voici à date le classement des compteurs de la zone américaine dans la ligue Nationale:

Club	P	P	P	P
Boucher, Rangers	19	27	37	0
Howe, St-L. Det.	15	20	35	32
Austin, Detroit	12	22	34	32
McGill, Detroit	13	20	33	24
W. Cook, Rangers	18	13	31	23
Capper, Boston	17	14	31	23
W. Cook, Rangers	14	13	27	4
Wendell, Detroit	11	19	30	8
Goulden, Detroit	9	20	29	35
Gondal, Chicago	9	19	28	4
Seawart, Boston	17	11	28	21
P. Cook, Rangers	15	15	28	21
Tompon, Chicago	11	15	26	16
Gottlieb, Chicago	10	16	26	16
T. Cook, Chicago	11	15	26	16
Sorrell, Detroit	13	11	24	14
Shore, Boston	4	20	24	14
Mardoch, Rangers	8	19	23	36
March, Chicago	9	18	23	36
Sands, Boston	9	12	21	0
A. Schert, Boston	6	15	21	29
E. Schert, Rangers	3	18	21	0
Beattie, Boston	6	14	20	20
Connelly, Rangers	9	10	19	19
Kammon, Boston	9	10	19	19
Keeling, Rangers	15	3	18	12
Trudel, Chicago	8	9	17	14
McGill, Detroit	8	9	17	14
Patrick, Rangers	6	10	16	13
Romney, Chicago	5	11	16	8
Quintre, Chicago	8	6	14	10
St. Louis, Chicago	3	10	13	27
E. Royle, St-L. Det.	6	12	12	12
Mason, Rangers	6	4	10	16
Gondal, Chicago	4	6	10	16
O'Neill, Boston	1	9	10	12
Shill, Boston	3	4	7	14
McGill, Detroit	3	4	7	14
Anderson, Detroit	5	3	7	12
Hynes, Mont-Bell.	4	3	7	12
Quintre, Chicago	3	4	7	12
Duguid, Detroit	3	3	6	7
Levisky, Rang. Chi.	4	4	6	16
Putinger, Detroit	3	3	6	16
Johnson, Rangers	2	3	5	20
Young, Detroit	3	2	5	20
Stewart, St-L. Det.	3	2	5	10
McFadden, Chicago	1	4	5	4
Somers, Rangers	0	5	5	2
D. Burke, Chicago	2	3	5	10
McGill, Chicago	2	2	4	20
Rowman, St-L. Det.	2	2	4	20
Boyd, Detroit	2	2	4	20
McFadden, Boston	2	1	3	22
Wiele, Chicago	1	1	3	22
Poster, Detroit	1	1	3	22
H. Starr, Det. Rangers	1	1	3	22
Portland, Can. Can.	1	1	3	22
H. Starr, Det. Rangers	1	1	3	22
Ripley, Rangers	0	2	2	2
Graham, Detroit	0	2	2	2
Possie, Boston	0	1	1	0
Gross, Detroit	0	1	1	0
Bussell, Detroit	0	1	1	0
Anderson, Detroit	0	1	1	0
Davey, Boston	0	1	1	0
MacDonald, Detroit	0	1	1	0
McGill, Chicago	0	1	1	0
Williams, St-L. Det.	0	0	0	12
McKenzie, Mont. Rang.	0	0	0	8

AUTOUR DE LA VIEILLE BOULE

IL EXISTE DANS L'ILE D'HAWAÏ UN OISEAU QUI N'EST GUÈRE PLUS GROS QUE L'ABEILLE.

DANS plusieurs municipalités européennes, plus de 80 pour cent de la population est sans travail.

Il y a à New-York près de 2000 hommes dont le sang est à la disposition des médecins et hôpitaux pour servir aux transfusions.

PLUSIEURS cultivateurs des États-Unis font revivre l'ancienne coutume de fabriquer du savon à la maison.

DES archéologues ont mis à jour dans un tombeau d'enfant, près de Tarragone en Espagne, une poupée de marbre sculptée vers l'an 300 et d'une valeur de 500.000 dollars. C'est la seule du genre dans le monde.

L'ÉTAT de Mandchoukouo encourage la culture du tabac afin d'élever les importations à tarif élevé.

LE quartier noir de New-York compte 60.000 chefs de famille sans emploi.

LA REINE DE L'ÉPÉE



Mlle Helene Mayer, ci-devant championne du monde au sport de l'escrime, s'est inscrite à des tournois dans lesquels elle s'octroiera à des maîtres de la gent masculine. Mlle Mayer est d'une habileté insurpassable.

La ligue Nationale a connu 45 blanchissages depuis l'ouverture

Les statistiques de la ligue de hockey Nationale font voir que 45 blanchissages ont été enregistrés depuis l'ouverture de la saison. Les Mardons en ont essuyé deux; les Habitants, quatre; les Rangers, quatre; les Aigles de St-Louis, six; les Ailes rouges de Detroit, six; les Eperviers de Chicago, six; les Ours de Boston, six; les New-York Américains, sept.

LES RANGERS EN 4e SÉRIE

DEUX PARTIES ÉGALES DANS LA TROISIÈME SÉRIE DE LA COUPE D'ÉCOSSAISE.

GLASGOW — Voici les résultats des parties de football jouées samedi en Écosse.

2e série de la coupe
Rangers, 1; St-Mirren, 0.
Aberdeen, 0; Hiberniens, 0.
Buckie Thistle, 0; St-Johnstone, 1.
Airdrieonians, 6; King's Park, 2.
Brechin City, 1; Hamilton Academicals, 4.

3e série de la coupe
Hearts, 2; Dundee United, 2.
Celtic, 3; Partick Thistle, 1.
Dundee, 3; Motherwell, 1.
Kilmarnock, 4; Queen's Park, 1.
Queen of Scotland, 0; Clyde, 0.

4e série de la coupe
Third Lanark, 2; Edinburgh, 0.

LE GLADSTONE VA EN FINALE

IL ÉLIMINE LES QUAKERS DU COMPLEXE JUVENILE EN PLEIN AIR.

Le Gladstone a atteint la série finale de la section en plein air de la ligue juvénile d'Ottawa par suite de la victoire de 6 à 4, qu'il a remportée lundi soir sur les Quakers, dans la partie décisive de la série mi-finale.

Les vaincus ont cependant logé un protest qui sera étudié prochainement.

Le Gladstone inaugure ce soir la série de championnat avec les Quakers.

Voici le résumé:

1re période
1—Gladstone, McAdam... 215'
2—Gladstone, McAdam... 1745'
3—Quakers, Hanlon... 045'

2e période
1—Gladstone, McAdam... 150'
2—Gladstone, Edwards... 150'
Punitions: Joiner, 2; Marshall, McAdam, Nolan.

3e période
6—Quakers, Marshall... 028'
7—Quakers, Lyon (Wigget) 035'
8—Quakers, Donaldson (Marshall) 040'

4e période
4—Gladstone, McAdam (McAdam) 140'
5—Gladstone, McAdam... 140'
Punitions: McAdam, 2; Hutt, Kilren, Donaldson, Bergin.

Le Classement de la Nationale

ZONE CANADIENNE	J	G	P	N	P	P	P
Toronto	42	25	13	4	126	95	54
Maroons	40	21	17	2	105	78	44
Canadien	37	15	17	5	79	36	35
Américains	39	10	21	8	64	112	28
St-Louis	41	9	26	6	72	118	24

ZONE

SPORT

LES CASTORS SONT EN ROUTE

MONTÉ-BELLO ÉLIMINE PAR BEAVERS LE NÉMI-FINALE DE LA LIGUE DE LA PETITE NATION. UN MATCH FORT INTÉRESSANT.

MONTÉ-BELLO — Les Beavers de Monté-Bello, dans leur course vers leur troisième championnat de la Ligue régionale, viennent d'écarter deux défaites consécutives au profit de la victoire sur les Castors de la 1^{re} division.

Confrontés par le déficit d'un but occasionné par la 1^{re} partie de la série, l'équipe "Monté-Bello", pilotée par Ralph Duchesneau, débuta par une attaque désespérée, mais qui malheureusement pour eux ne devait durer que quelques minutes. Fuyette y mit fin en trouvant le coin de la cage pour ajouter un deuxième point au crédit des Castors.

Les partisans des Beavers, qui avaient eu à déplorer les quelques défaites de la saison, ont été rassurés par la victoire de la 1^{re} partie. Ils ont vu dans les Castors une équipe qui caractérisait les ardeurs bataillères sous la conduite vigilante d'Émile Boivert et Sam Andrews. Ils s'attendaient à ce que les Castors ajoutent un troisième point à leur avantage pour terminer par un blanchissage de 7 à 0.

SOLIDES GARS

Carrière dans les buts fut d'une ardeur incontestable pour empêcher les Castors de marquer. Au centre, accablés avec son poise-check a été l'une des épreuves dangereuses de son club.

Le résultat n'indiqua pas ce que fut la partie, car jamais au cours de la saison une partie ne fut si envahissante que celle qui devait décider une fois pour toutes de la supériorité entre nos deux équipes locales.

Les lignes d'attaque Gervais, Gauthier et les frères Labrosse furent supérieurs d'ensemble et de vitesse à leurs adversaires.

Les arbitres McKimmie et Provost de Lachute, ont conduit la partie avec compétence. La partie terminée, les joueurs de "Monté-Bello" félicitèrent vaillamment leurs adversaires, cependant que les Castors tout souriants récoltaient les applaudissements des amateurs.

Maintenant qu'a fumé du combat entre nos deux équipes locales s'est dissipée, les Castors renforcés par l'appui moral de la population comptent faire honneur à notre coquet village de Monté-Bello en remportant les honneurs de la série finale contre le vainqueur de la série "Beauport-St-André-Avelin".

LE BUCKINGHAM MÈNE LA RONDE

IL A UNE LÈGÈRE MARGE SUR LES GRADS DANS LA LIGUE RACIOT. DORION FAIT UNE SÉRIE DE 326.

Voici à date le classement des équipes dans la ligue de quilles Raciote.

Équipe	Points
Buckingham	15 12 3
Grads	15 10 5
Kool	15 8 7
Bachelors	15 6 9
Orinoco	15 5 10
Marguerite	15 4 11

Voici maintenant les résultats des récentes parties jouées dans cette ligue:

EQUIPE BUCKINGHAM

Joueur	Points
R. Laurin	170 184 321-675
L. Raymond	155 164 321-631
P. Boucher	160 181 341-681
R. R. Maréchal	178 187 365-633
L. Raymond	179 187 366-633
"Totale"	126 122 248

EQUIPE GRADS

Joueur	Points
A. Racine	192 203 395-580
L. Maréchal	185 201 386-586
P. Boucher	180 181 361-521
S. Schryburt	185 185 370-501
E. Ménard	170 181 351-501
M. Dorion	220 251 471-691

EQUIPE KOO

Joueur	Points
R. Dery	158 181 339-579
S. Aubry	174 181 355-611
P. Boucher	180 181 361-521
A.W. Potvin	186 181 367-527
W. Roy	174 181 355-611
A. Lauson	174 181 355-611

EQUIPE BACHELORS

Joueur	Points
A. Benoit	180 184 364-628
S. Schryburt	180 184 364-628
A. Milot	184 187 371-627
P.O. Tremblay	220 218 438-638
R. Schryburt	192 181 373-633

EQUIPE ORINOCO

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE MARGUERITE

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

EQUIPE D'AS

Joueur	Points
R. Tremblay	193 146 339-579
R. Dery	185 149 334-504
P. Boucher	191 148 339-504
L. Landriault	197 149 346-582
D. Moyenne	176 171 347-524
J. Chénier	182 195 381-658

LES ORFÈVRES VONT CONTRE VARSITY

On annonce pour ce soir, au gymnase de l'Université d'Ottawa, une double-journée de balles au panier, sous les auspices de la ligue de la Cité.

Le premier engagement, qui commencera à 8 heures précises, met aux prises les Rangers et la M. H. A. L'autre combat lance les Orfèvres contre le Varsity.

On s'attend à des affaires intéressantes.

UN MATCH SUR DAMIER

AUBRY ET BRAZEAU SE RENCONTRENT PROCHAINEMENT DANS UN MATCH AVEC ENJEU.

M. Louis Bisson, gérant de M. Albert Aubry, 117, avenue Daly, un des meilleurs joueurs d'Ottawa, et M. J.-Eugène Dompierre, celui de M. Aurèle Brazeau, un as du damier dans la ville transpatine de Hull, ont fait aujourd'hui un dépôt en prévision d'un match qui aura lieu prochainement.

Il s'agit d'une partie amicale pour un enjeu intéressant. De passage au "Droit", cet après-midi, MM. Bisson, Dompierre et Aubry ont dit que les détails définitifs n'ont pas encore été terminés. Le match suscite un vif intérêt parmi les nombreux amateurs de dames de la région.

DES LOGES FAIT DU BON TRAVAIL

IL ROULE UN TOTAL DE 766, AVEC UNE SÉRIE DE 302. — P. COTE FAIT 725.

Voici les résultats des parties de quilles jouées dans la ligue de quilles "Des Loges".

EQUIPE DES LOGES

Joueur	Points
Schryburt	216 192 408-568
Belleau	139 212 351-501
Desloges	235 302 537-637
Mathieu	205 172 377-517

EQUIPE NORMAND

Joueur	Points
Primeau	175 157 332-501
Durocher	183 169 352-512
Seguin	224 204 428-628
Durocher	139 172 311-451

EQUIPE TREMBLAY

Joueur	Points
A. Vachon	204 183 387-617
J. Chénier	175 181 356-556
P. O. Tremblay	135 235 370-535

EQUIPE MOTARD

Joueur	Points
H. Bhaume	169 184 353-537
D. Vau	109 192 291-491
P. Motard	144 227 351-501
E. Lauson	198 232 430-622

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

EQUIPE LAFRENIÈRE

Joueur	Points
C. Lafrenière	121 165 286-472
B. Cantin	132 203 335-468
R. Bouchard	207 237 444-644
X X X	138 142 280-460

EQUIPE MERCIER

Joueur	Points
R. Bigras	146 160 306-466
H. Jolicoeur	153 165 318-473
J. A. N. Mercier	136 204 340-476
P. Côté	208 219 427-627

CONVERSATION FRANÇAISE AUX "COLLEGIATES"

M. V.-C. Phelan soutient que la connaissance livresque du français est insuffisante.

LE GOUVERNEMENT

M. V.-C. Phelan, représentant de la commission des écoles séparées d'Ottawa à la commission du Collège, Institut d'Ottawa, a insisté sur l'importance de compléter l'enseignement livresque du français par des cours de conversation française — comme la chose a été instituée dans les écoles séparées de langue anglaise à Ottawa — et d'enseigner aux futurs électeurs l'organisation du gouvernement au Canada et les divers modes d'administration.

M. Phelan, appuyé par Me J. Warren York, C.R., a proposé que la question soit portée à la connaissance du comité de régime, qui décidera des représentations à faire au ministère provincial de l'Instruction publique. Les membres de la commission partageaient l'opinion de M. Phelan sur l'opportunité d'enseigner ces sujets, mais le président Percy D. Wilson, C.R., leur rappela que les propositions des écoles séparées étaient surchargées. M. Wilson prétendit qu'il se ferait de "grands changements" dans les programmes scolaires d'Ottawa d'ici à cinq ans.

Me H.-P. Hill, C.R., qui était au fauteuil, suggéra que les questions soient portées aux écoles séparées, qui seraient les principaux bénéficiaires. On pourrait abandonner d'autres sujets pour inclure ces deux nouvelles matières au programme d'études.

M. Phelan insista que l'enseignement de la conversation française aide les étudiants aux candidats à des postes bilingues du service civil du Canada. Les premiers éléments de conversation française sont enseignés dans les écoles séparées et les écoles publiques. Il serait désirable que l'enseignement du français soit donné aux candidats à des postes bilingues du service civil du Canada. Les premiers éléments de conversation française sont enseignés dans les écoles séparées et les écoles publiques. Il serait désirable que l'enseignement du français soit donné aux candidats à des postes bilingues du service civil du Canada.

EXAMENS D'ENTRANCE

Le secrétaire-trésorier Cecil Beathune a rapporté que l'abolition des honoraires d'examen d'entrée et de autres examens sous la direction du ministère de l'Instruction publique entraîne une dépense additionnelle de \$3,500 par année pour la commission du Collège, en dépit de l'abolition des honoraires payés aux instituteurs et autres qui président à ces examens. L'an dernier, les examens d'entrée ont coûté \$3,236, soit \$266 de moins que l'année précédente. L'abolition des honoraires d'examen d'entrée, qui coûtent \$2,262 pour la correction des papiers d'examen. L'an dernier, on avait perçu \$1,200 des candidats et en général, la perte fut de \$2,036. Aux examens du ministère, les dépenses s'élevaient à \$2,232 et les recettes à \$2,824, soit un profit de \$592. La perte nette subie par la commission du Collège pour les deux classes d'examen fut donc de \$1,443.

Les frais totaux des examens d'entrée, de "lower", "middle" et "upper" sont de \$1,443. C'est-à-dire de la somme primaire, fin des deux premières années du cours secondaire, fin des deux dernières années du cours secondaire et pour l'examen de l'année du cours des arts données dans certains écoles secondaires spéciales ou collégiales respectives.

En déduisant \$1,995 en honoraires de présidents des examens, le coût net à la commission, à cause de l'abolition des honoraires des examens, aurait été l'an dernier d'environ \$3,500. On peut ainsi conclure que les élèves peuvent être promus dans le cours secondaire sur la recommandation des professeurs. Le ministère défraye presque tous les frais de correction des examens.

La commission, sur recommandation du comité de régime, a décidé de payer en cas de mort à l'épouse ou aux dépendants d'un employé actif le salaire pour le mois durant lequel l'employé est décédé plus un salaire d'un mois dans le cas de dix années de services, de deux mois dans le cas de quinze années de services, et de trois mois pour plus de vingt années de services. Cette disposition est rétroactive dans le cas de D.A. Mackay et G.B. Stewart, instituteurs décédés récemment.

Il fut aussi convenu que les élèves obtenant 90 pour cent ou plus dans leur travail scolaire l'année recevront une médaille d'argent avec inscription appropriée. La médaille d'excellence indiquera que l'élève a obtenu le plus haut total de points durant l'année.

RAPPORT SUR LE PLAN PUTMAN

Le comité de régime a fait rapport sur la déclaration de l'inspecteur en chef J.H. Putnam au sujet d'une économie annuelle de \$50,000 par l'organisation convenable d'écoles intermédiaires. A cause de la situation démographique à Ottawa, une "commission scolaire unie" pour Ottawa ne serait pas dans les meilleurs intérêts de l'éducation et de l'harmonie, dit le rapport. Le comité conseille à la commission des écoles publiques d'adopter le système de cours secondaire en vigueur dans les écoles séparées pour les deux premières années du cours. A moment d'améliorer les lois scolaires provinciales, dit le rapport, le Collège ne pourra fermer ses portes à tout élève qui a terminé son cours primaire.

On transportera son corps gratis

LE CORPS D'UN AIDE FERMIER MORT A HEBERTVILLE.

(Presse canadienne)

HEBERTVILLE, Que., 26. — L'hon. J. Vaurin, a offert de payer le transport du corps d'Albert Benoit, de Québec, mort sur une ferme. Le fermier offrait l'emploi n'avait pas les moyens de payer les frais de transport et d'enterrement. Le gouvernement paiera aussi, dit-on, les frais des funérailles.

On transportera son corps gratis

LE CORPS D'UN AIDE FERMIER MORT A HEBERTVILLE.

(Presse canadienne)

HEBERTVILLE, Que., 26. — L'hon. J. Vaurin, a offert de payer le transport du corps d'Albert Benoit, de Québec, mort sur une ferme. Le fermier offrait l'emploi n'avait pas les moyens de payer les frais de transport et d'enterrement. Le gouvernement paiera aussi, dit-on, les frais des funérailles.

On transportera son corps gratis

LE CORPS D'UN AIDE FERMIER MORT A HEBERTVILLE.

(Presse canadienne)

HEBERTVILLE, Que., 26. — L'hon. J. Vaurin, a offert de payer le transport du corps d'Albert Benoit, de Québec, mort sur une ferme. Le fermier offrait l'emploi n'avait pas les moyens de payer les frais de transport et d'enterrement. Le gouvernement paiera aussi, dit-on, les frais des funérailles.

On transportera son corps gratis</

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

LE MARCHÉ LANGUIST MAIS LES PERTES SONT COMBLÉES

volume des transactions demeure très restreint. — Manque d'intérêt parmi les spéculateurs.

MONTREAL, 26 (P.C.) — Les pertes enregistrées sur la bourse de Montréal de bonne heure ce matin furent comblées un peu après midi. Quelques gains furent même effectués. Il n'y eut aucune grande vedette et les gains furent maintenus dans d'étroites limites. Le volume des transactions fut très peu considérable.

Famous Players monta à 14 avec un gain de 1-1/2 et Canada Cement à 62 1/2, gain de 1 point. Le paiement des dividendes réguliers de \$1.75 par action et des dividendes accumulés de \$1.91 fit monter Canadian Celanese à 107 avec un gain de 3-4.

International Nickel est à 23 1/4. Québec Power à 16 1/2 et Canadian Car à 3, tous avec des gains de 1-4. Brazilian Traction, Bruck Silk et autres firent également de légers gains. B. C. Power tomba à 3 1/2 avec perte de 1-2 point.

Le marché de New-York est lui aussi très inactif; le niveau des prix se relève un peu, mais les spéculateurs ne montrent guère d'intérêt.

CUB DE MONTREAL (midi)

MONTREAL, 26 (P.C.) — Les valeurs minières s'affaiblissent de plus en plus à la bourse de Montréal aujourd'hui. On ne remarque aucun changement important sur la liste générale. Teck Hughes monte à 4 1/2 avec un gain de 7/8 et Fairbridge à 37 1/2, gain de 3/4. Canadian Petroleum et Thrift Stores demeurent stationnaires.

CUB DE MONTREAL (midi)

avec un gain de 3/8. Siscoe, Parkhill et autres se haussent d'environ 4 cents.

Sur la liste générale, Walkerville se maintient à 3 1/2 avec un gain de 5/8 et Imperial Oil à 16 5/8, gain de 1-8, tandis que British American Oil, Canadian Wineries, International Petroleum et Thrift Stores demeurent stationnaires.

L'INACTIVITÉ EST GÉNÉRALE AU MARCHÉ BY

Le niveau des prix demeure stationnaire faute de demande et d'offre

Il n'y a guère d'activité, aujourd'hui, sur le marché local des produits. Le foie n'est même plus en évidence, comme il l'était mardi dernier, pour relever un peu l'état de languueur générale. Le niveau des prix demeure fortement stationnaire, faute d'une demande et d'une offre suffisante.

PRODUITS LAITIERS

Beurre la livre... 22 à 25c
Crème, pint... 40c
Gros (spécial et extras) la douzaine... 28 à 32c
A-Moyens (frais premiers) 27 à 30c
A-Poulette (frais) 25c

VIANDES

Agneau... 12 à 15c
Quartier de derrière... 8 à 9c la lb.
Mouton... 6-7c
Quartier de devant... 6-7c
Quartier de derrière... 5-6c
Bœuf... 6-7c
Carrosse... 4-5c
Quartier de devant... 8-9c
Quartier de derrière... 8-9c

Marché des bestiaux

MONTREAL, 26 (P.C.) — L'offre sur les deux marchés de bestiaux de Montréal demeure aujourd'hui un total de 1,742 têtes. Les arrivages de bœufs, vaches, moutons et agneaux et 1,374 porcs comprenant un surplus des marchés précédents d'environ 850 porcs.

VOLAILLES

Poules, liv... 22 à 25c
Poulettes, liv... 15 à 16c
Oies... 15c à 17c
Dinde... 22c à 25c

FOIN, AVOINE, PAILLE

Foin, la tonne... 10 à 12c
Avoine, minot... 38 à 40c
Paille, tonne... 7.50 à 8.50

LÉGUMES

Alfalfa, chac... 15c
Atacac, pinte... 10 à 12c
Bettes, gal... 1.25
Bettes, poche... 1.25
Carottes, gal, 10c; poche... 1.00
Choux, chac... 5 à 10c
la douzaine... 50c
Céleri, paquet, 10c; douz... 1.00 à 1.15c

Fèves, pinte

Herbages, 3 paquets... 0.10
Navet, chac, 5-10c; poche... 0.10
Pois à soupe, pinte... 0.10
Oignons, gal, 15c; poche... 0.15
Pommes, gal, 15c; poche... 0.15

PATATES

Obourg, la livre... 20-40c
Belgique, extra, la liv... 20-40c
Champagne, la liv... 20-40c
Havane, la liv... 20-40c

Petit canadien, la liv

Parfum d'Italie, la liv... 50 à 70c
Quenelle, la liv... 30 à 40c
Bleu, la liv... 15-20c
Rouge, la liv... 15-30c

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Pour le "Droit" par la maison J. C. Monk & Co. 812, rue Sparks, Québec 8201.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dates Oct. 15 1933... 102.50 99
Oct. 15 1934... 102.50 99
Nov. 15 1935... 102.50 99
Nov. 15 1936... 102.50 99
Mar. 1 1937... 102.50 99
Oct. 15 1937... 102.50 99
Oct. 15 1938... 102.50 99
Oct. 15 1939... 102.50 99
Sept. 1 1940... 102.50 99
Oct. 15 1941... 102.50 99
Oct. 15 1942... 102.50 99
Oct. 15 1943... 102.50 99
Oct. 15 1944... 102.50 99
Oct. 15 1945... 102.50 99
Oct. 15 1946... 102.50 99
Oct. 15 1947... 102.50 99
Oct. 15 1948... 102.50 99
Oct. 15 1949... 102.50 99
Oct. 15 1950... 102.50 99
Oct. 15 1951... 102.50 99
Oct. 15 1952... 102.50 99
Oct. 15 1953... 102.50 99
Oct. 15 1954... 102.50 99
Oct. 15 1955... 102.50 99
Oct. 15 1956... 102.50 99
Oct. 15 1957... 102.50 99
Oct. 15 1958... 102.50 99
Oct. 15 1959... 102.50 99
Oct. 15 1960... 102.50 99
Oct. 15 1961... 102.50 99
Oct. 15 1962... 102.50 99
Oct. 15 1963... 102.50 99
Oct. 15 1964... 102.50 99
Oct. 15 1965... 102.50 99
Oct. 15 1966... 102.50 99
Oct. 15 1967... 102.50 99
Oct. 15 1968... 102.50 99
Oct. 15 1969... 102.50 99
Oct. 15 1970... 102.50 99
Oct. 15 1971... 102.50 99
Oct. 15 1972... 102.50 99
Oct. 15 1973... 102.50 99
Oct. 15 1974... 102.50 99
Oct. 15 1975... 102.50 99
Oct. 15 1976... 102.50 99
Oct. 15 1977... 102.50 99
Oct. 15 1978... 102.50 99
Oct. 15 1979... 102.50 99
Oct. 15 1980... 102.50 99
Oct. 15 1981... 102.50 99
Oct. 15 1982... 102.50 99
Oct. 15 1983... 102.50 99
Oct. 15 1984... 102.50 99
Oct. 15 1985... 102.50 99
Oct. 15 1986... 102.50 99
Oct. 15 1987... 102.50 99
Oct. 15 1988... 102.50 99
Oct. 15 1989... 102.50 99
Oct. 15 1990... 102.50 99
Oct. 15 1991... 102.50 99
Oct. 15 1992... 102.50 99
Oct. 15 1993... 102.50 99
Oct. 15 1994... 102.50 99
Oct. 15 1995... 102.50 99
Oct. 15 1996... 102.50 99
Oct. 15 1997... 102.50 99
Oct. 15 1998... 102.50 99
Oct. 15 1999... 102.50 99
Oct. 15 2000... 102.50 99

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Pour le "Droit" par la maison J. C. Monk & Co. 812, rue Sparks, Québec 8201.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dates Oct. 15 1933... 102.50 99
Oct. 15 1934... 102.50 99
Nov. 15 1935... 102.50 99
Nov. 15 1936... 102.50 99
Mar. 1 1937... 102.50 99
Oct. 15 1937... 102.50 99
Oct. 15 1938... 102.50 99
Oct. 15 1939... 102.50 99
Sept. 1 1940... 102.50 99
Oct. 15 1941... 102.50 99
Oct. 15 1942... 102.50 99
Oct. 15 1943... 102.50 99
Oct. 15 1944... 102.50 99
Oct. 15 1945... 102.50 99
Oct. 15 1946... 102.50 99
Oct. 15 1947... 102.50 99
Oct. 15 1948... 102.50 99
Oct. 15 1949... 102.50 99
Oct. 15 1950... 102.50 99
Oct. 15 1951... 102.50 99
Oct. 15 1952... 102.50 99
Oct. 15 1953... 102.50 99
Oct. 15 1954... 102.50 99
Oct. 15 1955... 102.50 99
Oct. 15 1956... 102.50 99
Oct. 15 1957... 102.50 99
Oct. 15 1958... 102.50 99
Oct. 15 1959... 102.50 99
Oct. 15 1960... 102.50 99
Oct. 15 1961... 102.50 99
Oct. 15 1962... 102.50 99
Oct. 15 1963... 102.50 99
Oct. 15 1964... 102.50 99
Oct. 15 1965... 102.50 99
Oct. 15 1966... 102.50 99
Oct. 15 1967... 102.50 99
Oct. 15 1968... 102.50 99
Oct. 15 1969... 102.50 99
Oct. 15 1970... 102.50 99
Oct. 15 1971... 102.50 99
Oct. 15 1972... 102.50 99
Oct. 15 1973... 102.50 99
Oct. 15 1974... 102.50 99
Oct. 15 1975... 102.50 99
Oct. 15 1976... 102.50 99
Oct. 15 1977... 102.50 99
Oct. 15 1978... 102.50 99
Oct. 15 1979... 102.50 99
Oct. 15 1980... 102.50 99
Oct. 15 1981... 102.50 99
Oct. 15 1982... 102.50 99
Oct. 15 1983... 102.50 99
Oct. 15 1984... 102.50 99
Oct. 15 1985... 102.50 99
Oct. 15 1986... 102.50 99
Oct. 15 1987... 102.50 99
Oct. 15 1988... 102.50 99
Oct. 15 1989... 102.50 99
Oct. 15 1990... 102.50 99
Oct. 15 1991... 102.50 99
Oct. 15 1992... 102.50 99
Oct. 15 1993... 102.50 99
Oct. 15 1994... 102.50 99
Oct. 15 1995... 102.50 99
Oct. 15 1996... 102.50 99
Oct. 15 1997... 102.50 99
Oct. 15 1998... 102.50 99
Oct. 15 1999... 102.50 99
Oct. 15 2000... 102.50 99

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Pour le "Droit" par la maison J. C. Monk & Co. 812, rue Sparks, Québec 8201.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dates Oct. 15 1933... 102.50 99
Oct. 15 1934... 102.50 99
Nov. 15 1935... 102.50 99
Nov. 15 1936... 102.50 99
Mar. 1 1937... 102.50 99
Oct. 15 1937... 102.50 99
Oct. 15 1938... 102.50 99
Oct. 15 1939... 102.50 99
Sept. 1 1940... 102.50 99
Oct. 15 1941... 102.50 99
Oct. 15 1942... 102.50 99
Oct. 15 1943... 102.50 99
Oct. 15 1944... 102.50 99
Oct. 15 1945... 102.50 99
Oct. 15 1946... 102.50 99
Oct. 15 1947... 102.50 99
Oct. 15 1948... 102.50 99
Oct. 15 1949... 102.50 99
Oct. 15 1950... 102.50 99
Oct. 15 1951... 102.50 99
Oct. 15 1952... 102.50 99
Oct. 15 1953... 102.50 99
Oct. 15 1954... 102.50 99
Oct. 15 1955... 102.50 99
Oct. 15 1956... 102.50 99
Oct. 15 1957... 102.50 99
Oct. 15 1958... 102.50 99
Oct. 15 1959... 102.50 99
Oct. 15 1960... 102.50 99
Oct. 15 1961... 102.50 99
Oct. 15 1962... 102.50 99
Oct. 15 1963... 102.50 99
Oct. 15 1964... 102.50 99
Oct. 15 1965... 102.50 99
Oct. 15 1966... 102.50 99
Oct. 15 1967... 102.50 99
Oct. 15 1968... 102.50 99
Oct. 15 1969... 102.50 99
Oct. 15 1970... 102.50 99
Oct. 15 1971... 102.50 99
Oct. 15 1972... 102.50 99
Oct. 15 1973... 102.50 99
Oct. 15 1974... 102.50 99
Oct. 15 1975... 102.50 99
Oct. 15 1976... 102.50 99
Oct. 15 1977... 102.50 99
Oct. 15 1978... 102.50 99
Oct. 15 1979... 102.50 99
Oct. 15 1980... 102.50 99
Oct. 15 1981... 102.50 99
Oct. 15 1982... 102.50 99
Oct. 15 1983... 102.50 99
Oct. 15 1984... 102.50 99
Oct. 15 1985... 102.50 99
Oct. 15 1986... 102.50 99
Oct. 15 1987... 102.50 99
Oct. 15 1988... 102.50 99
Oct. 15 1989... 102.50 99
Oct. 15 1990... 102.50 99
Oct. 15 1991... 102.50 99
Oct. 15 1992... 102.50 99
Oct. 15 1993... 102.50 99
Oct. 15 1994... 102.50 99
Oct. 15 1995... 102.50 99
Oct. 15 1996... 102.50 99
Oct. 15 1997... 102.50 99
Oct. 15 1998... 102.50 99
Oct. 15 1999... 102.50 99
Oct. 15 2000... 102.50 99

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Pour le "Droit" par la maison J. C. Monk & Co. 812, rue Sparks, Québec 8201.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dates Oct. 15 1933... 102.50 99
Oct. 15 1934... 102.50 99
Nov. 15 1935... 102.50 99
Nov. 15 1936... 102.50 99
Mar. 1 1937... 102.50 99
Oct. 15 1937... 102.50 99
Oct. 15 1938... 102.50 99
Oct. 15 1939... 102.50 99
Sept. 1 1940... 102.50 99
Oct. 15 1941... 102.50 99
Oct. 15 1942... 102.50 99
Oct. 15 1943... 102.50 99
Oct. 15 1944... 102.50 99
Oct. 15 1945... 102.50 99
Oct. 15 1946... 102.50 99
Oct. 15 1947... 102.50 99
Oct. 15 1948... 102.50 99
Oct. 15 1949... 102.50 99
Oct. 15 1950... 102.50 99
Oct. 15 1951... 102.50 99
Oct. 15 1952... 102.50 99
Oct. 15 1953... 102.50 99
Oct. 15 1954... 102.50 99
Oct. 15 1955... 102.50 99
Oct. 15 1956... 102.50 99
Oct. 15 1957... 102.50 99
Oct. 15 1958... 102.50 99
Oct. 15 1959... 102.50 99
Oct. 15 1960... 102.50 99
Oct. 15 1961... 102.50 99
Oct. 15 1962... 102.50 99
Oct. 15 1963... 102.50 99
Oct. 15 1964... 102.50 99
Oct. 15 1965... 102.50 99
Oct. 15 1966... 102.50 99
Oct. 15 1967... 102.50 99
Oct. 15 1968... 102.50 99
Oct. 15 1969... 102.50 99
Oct. 15 1970... 102.50 99
Oct. 15 1971... 102.50 99
Oct. 15 1972... 102.50 99
Oct. 15 1973... 102.50 99
Oct. 15 1974... 102.50 99
Oct. 15 1975... 102.50 99
Oct. 15 1976... 102.50 99
Oct. 15 1977... 102.50 99
Oct. 15 1978... 102.50 99
Oct. 15 1979... 102.50 99
Oct. 15 1980... 102.50 99
Oct. 15 1981... 102.50 99
Oct. 15 1982... 102.50 99
Oct. 15 1983... 102.50 99
Oct. 15 1984... 102.50 99
Oct. 15 1985... 102.50 99
Oct. 15 1986... 102.50 99
Oct. 15 1987... 102.50 99
Oct. 15 1988... 102.50 99
Oct. 15 1989... 102.50 99
Oct. 15 1990... 102.50 99
Oct. 15 1991... 102.50 99
Oct. 15 1992... 102.50 99
Oct. 15 1993... 102.50 99
Oct. 15 1994... 102.50 99
Oct. 15 1995... 102.50 99
Oct. 15 1996... 102.50 99
Oct. 15 1997... 102.50 99
Oct. 15 1998... 102.50 99
Oct. 15 1999... 102.50 99
Oct. 15 2000... 102.50 99

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Pour le "Droit" par la maison J. C. Monk & Co. 812, rue Sparks, Québec 8201.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dates Oct. 15 1933... 102.50 99
Oct. 15 1934... 102.50 99
Nov. 15 1935... 102.50 99
Nov. 15 1936... 102.50 99
Mar. 1 1937... 102.50 99
Oct. 15 1937... 102.50 99
Oct. 15 1938... 102.50 99
Oct. 15 1939... 102.50 99
Sept. 1 1940... 102.50 99
Oct. 15 1941... 102.50 99
Oct. 15 1942... 102.50 99
Oct. 15 1943... 102.50 99
Oct. 15 1944... 102.50 99
Oct. 15 1945... 102.50 99
Oct. 15 1946... 102.50 99
Oct. 15 1947... 102.50 99
Oct. 15 1948... 102.50 99
Oct. 15 1949... 102.50 99
Oct. 15 1950... 102.50 99
Oct. 15 1951... 102.50 99
Oct. 15 1952... 102.50 99
Oct. 15 1953... 102.50 99
Oct. 15 1954... 102.50 99
Oct. 15 1955... 102.50 99
Oct. 15 1956... 102.50 99
Oct. 15 1957... 102.50 99
Oct. 15 1958... 102.50 99
Oct. 15 1959... 102.50 99
Oct. 15 1960... 102.50 99
Oct. 15 1961... 102.50 99
Oct. 15 1962... 102.50 99
Oct. 15 1963... 102.50 99
Oct. 15 1964... 102.50 99
Oct. 15 1965... 102.50 99
Oct. 15 1966... 102.50 99
Oct. 15 1967... 102.50 99
Oct. 15 1968... 102.50 99
Oct. 15 1969... 102.50 99
Oct. 15 1970... 102.50 99
Oct. 15 1971... 102.50 99
Oct. 15 1972... 102.50 99
Oct. 15 1973... 102.50 99
Oct. 15 1974... 102.50 99
Oct. 15 1975... 102.50 99
Oct. 15 1976... 102.50 99
Oct. 15 1977... 102.50 99
Oct. 15 1978... 102.50 99
Oct. 15 1979... 102.50 99
Oct. 15 1980... 102.50 99
Oct. 15 1981... 102.50 99
Oct. 15 1982... 102.50 99
Oct. 15 1983... 102.50 99
Oct. 15 1984... 102.50 99
Oct. 15 1985... 102.50 99
Oct. 15 1986... 102.50 99
Oct. 15 1987... 102.50 99
Oct. 15 1988... 102.50 99
Oct. 15 1989... 102.50 99
Oct. 15 1990... 102.50 99
Oct. 15 1991... 102.50 99
Oct. 15 1992... 102.50 99
Oct. 15 1993... 102.50 99
Oct. 15 1994... 102.50 99
Oct. 15 1995... 102.50 99
Oct. 15 1996... 102.50 99
Oct. 15 1997... 102.50 99
Oct. 15 1998... 102.50 99
Oct. 15 1999... 102.50 99
Oct. 15 2000... 102.50 99

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilité Publiques

Inscrits sur le Livre des Rendements Canadiens.

ACTIENS ORDINAIRES

Taux Prix Rend.

Div. %

Commons—

B. A. Oil... 30 12 1/2 3.12

B. C. Power... 30 12 1/2 3.12

Bel. Téléphone... 30 12 1/2 3.12

Build. Prod. "A"... 30 12 1/2 3.12

Calgary Power... 30 12 1/2 3.12

Can. Malt... 30 12 1/2 3.12

Can. North Power... 30 12 1/2 3.12

Can. Bronze... 30 12 1/2 3.12

Can. Savonnerie... 30 12 1/2 3.12

Can. Cottons... 30 12 1/2 3.12

Can. For. Invest... 30 12 1/2 3.12

